



À LA DÉCOUVERTE DES VILLES ET VILLAGES

« Les papiers collés » de Braque et Picasso ont disparu. Mettez-vous dans la peau d'un détective privé et menez l'enquête à Sorgues.

« Intrigue dans la ville » est une création de Dorissocm.

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



N°3936

l'echo du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

13 octobre 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

États généraux des festivals

Ouvrir de nouvelles perspectives

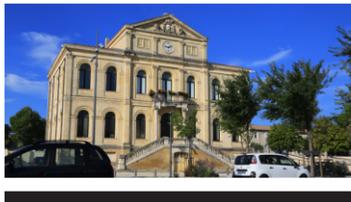


POLITIQUE & TERRITOIRE

Pages 6 & 7

Sorgues

La bonne gestion des comptes de la Ville



ÉCONOMIE

Page 9

Garages vauclusiens

Parmi les meilleurs de France



CULTURE

Pages 14 & 15

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 16 à 21

Annonces légales et Appels d'offres

Vallis Habitat - Pages 10 à 12

Rénovation et restructuration de l'offre



DÉCRYPTAGE

Cécile Reynard est 'exécutive profiler' c'est-à-dire experte en intelligence prismatique. Elle a fondé et dirige, depuis 2012, la société 'Caeci conseil', située à Bédoin, conseillant les chefs d'entreprise ou de service dans l'organisation, ce qui consiste à placer 'les bonnes personnes aux bonnes places' en repérant les talents individuels pour mieux les mobiliser dans le groupe et au service de la stratégie de l'entreprise.

« Le succès d'une entreprise tient à ce qu'elle sache révéler les talents qui la composent pour se développer. »

« Caeci conseil » est spécialisée dans la construction d'équipe et le développement de leur performance. Pour cela je m'appuie sur des outils psychométriques –mesures du comportement– qui vont me permettre de définir un profil de personne, une zone naturelle de talent –ce dans quoi elle excelle–, d'identifier ses axes de développement, son potentiel, ses centres d'intérêt et ses valeurs. Puis, je passe au collectif, à l'ensemble des individus qui œuvrent ensemble pour, ensuite, combiner les talents de chacun dont émane 'la personnalité' de l'équipe avec ses points forts, ses axes de vigilance, ses progrès. Arrivé à ce point, avec le dirigeant, nous travaillons la stratégie d'entreprise, RH (Ressources humaines) afin de soutenir les différentes actions mises en place par les directions et favorisons davantage l'implication des collaborateurs qui sauront, naturellement, se situer parmi les autres au sein de l'équipe et se projeter par rapport à ce que l'entreprise attend d'eux, chacun ayant trouvé sa place. Le principe ? C'est de permettre à chacun de trouver un équilibre dans le respect de son écologie personnelle. Les outils avec lesquels je travaille sont issus de 'l'exécutive profiler', un centre de recherche en sciences humaines basé dans les Hauts-de-France qui s'engage dans des publications scientifiques, élabore des outils psychométriques... Le plus important ? Mettre l'individu au cœur du système parce que c'est à partir de lui que l'entreprise va fonctionner. J'interviens en trois temps : tout d'abord en procédant à un état des lieux des compétences et des ressources dont l'entreprise dispose car il est question de construire une organisation en s'appuyant sur le potentiel des salariés et de leur talent naturel. Dans un second temps, le travail s'exercera sur la confiance et l'estime de soi, car si l'on est bien dans ses baskets, on donne le meilleur de soi-même, particulièrement si l'on vous demande de faire ce qui vous est naturel, plus longtemps et sans se fatiguer. C'est positionner le joueur à la bonne place sur le terrain. La 3^e phase consistera à se mettre sur la voie de la dynamique en utilisant le management et l'intelligence collective. C'est fonctionner ensemble et non côte à côte. Cela permet aussi de donner, au manager, une grille de lecture de ses collaborateurs pour leur permettre de se développer sereinement tout en étant le plus performant possible en équipe. Pourquoi avoir créé 'Caeci' ? Je viens du monde de l'informatique et mon travail consistait, il y a 30 ans, à installer des systèmes dans les entreprises qui s'ouvraient parfois pour la 1^{re} à cette technologie. De fait, j'ai été confrontée à des personnes très en résistance avec ce changement. J'ai compris que je devais les aider à dépasser leurs peurs et c'est aussi là que j'ai compris que les gens m'intéressaient plus que la technologie. Je me suis formée à la pédagogie, aux comportements, à la résistance face au changement, retournant sur les bancs de l'université pour un master en sciences humaines. »

Mireille Hurlin

Cécile Reynard. Caeci conseil. 34, route des Héritiers. Bédoin. 06 78 52 77 39. creynard@caeci-conseil.fr

La Tour d'Aigues

Ouverture d'un nouveau centre de dépistage

Afin de désengorger les laboratoires, fortement sollicités en Vaucluse, l'Agence régionale de santé (ARS), le préfet de Vaucluse, le laboratoire Meiffre (du groupement Synlab Provence) situé à Pertuis, l'association Santé Lub et la maison de santé pluridisciplinaire les Glycines se sont mobilisés pour ouvrir un nouveau centre de dépistage à la

Tour d'Aigues. Situé dans la salle des fêtes du Pays d'Aigues, ce nouveau centre de dépistage peut accueillir environ 40 à 50 personnes chaque jour.

Le nouveau site, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h, doit aussi faciliter le traitement des situations dites prioritaires. L'accueil des personnes se fait sans rendez-vous

mais des critères de priorité sont cependant fixés pour organiser la file d'attente et prendre en charge les personnes pour lesquelles le test est impératif. C'est notamment pour ces raisons qu'il y a 2 semaines un nouveau centre de dépistage, d'une capacité de 400 tests par jour, a également été mis en place au parc des expositions à Avignon.

Cavaillon

Qualité optimale pour l'eau de la piscine Alphonse-Roudière

La Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse vient de recevoir les félicitations de l'ARS (Agence régionale de la santé) pour la qualité de l'eau de la piscine intercommunale Alphonse-Roudière dont le taux de chloramines flirte avec le 0. En effet, les chloramines étant produites par la réaction entre le chlore et les matières organiques présentes dans l'eau (transpiration, cosmétique, peaux mortes, etc.), moins il y a de chloramines

dans l'eau, plus la qualité de cette dernière est bonne. Ce résultat a pu être obtenu notamment grâce à l'installation de machines dernière génération lors de la requalification de l'équipement aquatique en 2019, mais aussi par le renforcement des mesures d'hygiène et sanitaires dû à la Covid-19.

En effet, depuis cet été, les nageurs doivent impérativement prendre une douche savonneuse avant d'accéder aux bassins et le port

du bonnet de bain est obligatoire. Par ailleurs, les agents contrôlent trois fois par jour la qualité de l'eau des deux bassins de Roudière et, chaque mois, l'établissement doit se soumettre à un contrôle réglementaire de la part de l'ARS. Chaque semaine, la piscine est utilisée par près de 3 000 usagers : 1 900 scolaires, 430 adhérents en club, 260 adhérents aux activités aquatiques et environ 300 usagers grand public (jauges Covid).

UP-Medef 84

Appel à candidatures pour la 3^e édition des trophées

L'UP-Medef 84 organise la 3^e édition des Trophées de l'UP-Medef 84, mettant à l'honneur les entreprises vaclusiennes innovantes. Elles pourront concourir dans l'une des six catégories proposées : 'Très petite et moyenne entreprise' pour une entreprise remarquable pour son activité et son rayonnement territorial ; 'Mise en valeur du territoire' pour une entreprise qui, par son implantation et/ou ses actions

contribue au développement et au dynamisme du territoire ; 'Entreprise agile' pour une entreprise qui a su s'adapter rapidement face à des changements inattendus ; 'Chef d'entreprise' pour une entreprise dont le dirigeant a su mettre l'humain au cœur de son développement ; 'Communication innovante' pour une entreprise ayant su faire preuve de talent et d'audace dans sa communication et 'Association

de l'économie sociale et solidaire' pour une association de proximité qui agit au service des autres. Les entreprises souhaitant participer à la 3^e édition des Trophées de l'UP-Medef 84 peuvent candidater à partir de la fiche contact ici, jusqu'au 8 novembre inclus sur ce mail : contact@upmedef84.fr
UP-Medef 84. Agroparc. 60, chemin de Fontanille. BP 91246. 84911 Avignon cedex 9. 04 90 88 08 41.

PRIME COVID

4 320 professionnels

Dans le département de Vaucluse, 4 320 professionnels seraient concernés par l'octroi de la 'Prime exceptionnelle Covid-19'. Pouvant monter jusqu'à 1 000€, cette prime est principalement destinée aux personnels sociaux et médico-sociaux qui ont œuvré, lors de la séquence d'état d'urgence sanitaire, en faveur des enfants relevant de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), des personnes âgées et des handicapés. Le montant total de la prime est estimé à 3,36 M€.



Lors de la dernière séance publique du Département de Vaucluse, André Castelli, conseiller départemental communiste, a cependant fait remarquer que certains agents du centre hospitalier de Montfavet, « qui pourtant n'ont pas chômé depuis le printemps, ne l'ont pas touchée. Ce qui est indigne. » Un point de vue partagé par Maurice Chabert, président du Département qui entend écrire à ce sujet au ministre de la Santé, Olivier Véran afin « que soit mis fin à cette injustice ».

Culture

Avignon, capitale des 'Etats généraux des festivals'

« Je ne pouvais pas choisir de lieu plus emblématique pour évoquer l'avenir des festivals que cet endroit si cher à Jean Vilar » a déclaré Roselyne Bachelot, nouvelle ministre de la Culture, en introduction des Etats généraux des festivals qui ont débuté ce matin dans la salle de la Paneterie, au cœur du Palais des papes.

« Nous sommes là, tous ensemble, pour ouvrir une perspective, en tenant compte évidemment des gestes barrières. Les différentes Drac (Directions régionales des affaires culturelles) retransmettront en direct sur internet les débats et elles m'en feront, chacune, le bilan pour que nous puissions échanger avec des remontées de toute la France. »

■ Echanger avec les artistes

Et d'évoquer les différentes pistes à aborder. D'abord échanger avec les artistes, faire un état des lieux. « Ils ne me parlent pas d'abord d'argent, de souci financier mais de la souffrance qu'ils ressentent à ne pas rencontrer leur public. L'avenir aussi les inquiète. Il faut repenser le monde d'après, le spectacle vivant de demain car le virus est là pour longtemps » précise l'ancienne ministre de la Santé. « Les modèles vont évoluer, l'impact économique des festivals sur les territoires aussi, nous devons nous soucier d'un développement durable. »

Ensuite Roselyne Bachelot précise que ce sont des autochtones qui



vont au festival (des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la Cour d'honneur comme au Théâtre antique d'Orange) même si évidemment, certains qui ont une notoriété internationale attirent des spectateurs du monde entier et que les plus de 60 ans représentent 12% du public alors que les jeunes y sont sous-représentés, « Peut-être une piste à creuser ? » Concernant la parité et la diversité, la locataire

de la rue de Valois insiste : « nous avons de larges marges de progression ».

■ Les PGE prolongés pendant 6 ans

Mais c'est du côté des aides de l'Etat qu'elle détaillera tout ce qu'elle fait, elle, que certains surnomment déjà affectueusement 'La ministre des Artistes'. D'abord 10M€ du Fonds de soutien du festival, qui sera

allongé de 5M€ en janvier 2021 si nécessaire et « d'autant si besoin s'en faisait sentir plus tard ». Le chômage partiel sera maintenu au taux plein de 100%. Au titre du Fonds de solidarité, la subvention passera de 1 500€ à 10 000€ par mois. Les PGE (Prêts garantis de l'Etat) sont prolongés pendant 6 ans.

Autre action de cette ministre qui se décarcasse : « Un fonds d'aide à la billetterie viendra compenser les spectacles et concerts qui ne peuvent franchir le taux de rentabilité à cause de la jauge divisée par deux en raison de la crise sanitaire. » Enfin, les mesures de sécurité à l'entrée des théâtres qui, jusqu'ici étaient payées par les directeurs de salles, seront désormais prises en charge par le ministère de l'Intérieur. Donc, plus de vigiles, mais des policiers pour contrôler le contenu des sacs et le port du masque jusqu'au 31 décembre.

Pour conclure, Roselyne Bachelot a répété que « ces Etats généraux des festivals ne sont absolument pas destinés à alimenter des discussions stériles. Jusqu'ici on a réagi dans l'urgence sanitaire. La situation épidémique se tend, elle est complexe. J'espère qu'à partir d'Avignon nous allons tous bâtir un modèle pérenne du spectacle vivant, du rôle social de la culture et de son implication dans le développement durable de tous les territoires ».

Andrée Brunetti

Vaison-la-Romaine

■ Reprise des cours

à la Cité scolaire de Vaison

Après la détection et la mise à l'isolement des 24 cas positifs de Covid-19 (13 élèves et 11 cas parmi le personnel enseignant, technique et administratif) ayant entraîné la fermeture de la cité scolaire de Vaison-la-Romaine la semaine dernière, l'établissement a pu rouvrir ses portes en début de semaine. Le site, qui comprend le lycée Stéphane-Hessel et le collège Joseph-d'Arbaud, a cependant fait l'objet auparavant d'une désinfection complète des locaux. A noter qu'une continuité pédagogique est organisée à domicile pour les élèves des 2 classes faisant l'objet d'une mesure d'éviction.

AMV

■ Après le Gard,

les Alpes-Maritimes

Après avoir accordé une première aide exceptionnelle d'un montant de 5 000€ aux communes du Gard frappées par les inondations de la fin du mois de septembre, l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a aussi tenu à témoigner sa solidarité aux habitants d'autres communes durement frappées par de nouveaux aléas climatiques. Ainsi, l'AMV, co-présidée par Jean-François Lovisol, maire de la Tour d'Aigues, et Pierre Gonzalez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, apporte maintenant son soutien aux communes des Alpes-Maritimes inondées après le passage de la tempête Alex dans la soirée du 2 octobre. « L'AMV, sensible aux dégâts qui touchent les personnes et les biens, explique les responsables de l'association d'élus, a décidé d'allouer une première aide exceptionnelle d'un montant de 5 000€ à destination des communes les plus durement touchées. »

Avignon

■ Le stade nautique passe aux horaires d'hiver

Les horaires de la saison d'hiver sont mis en place au stade nautique d'Avignon. Ces horaires, valables jusqu'au 30 avril 2021, sont hors période de vacances scolaires (Toussaint, Noël, février et avril). Horaires d'ouverture du stade nautique pour la période d'octobre 2020 à avril 2021 : lundi de 7h à 9h et 11h30 à 14h, mardi de 11h30 à 14h et 19h à 21h, mercredi de 11h30 à 14h et de 16h à 19h, vendredi de 11h30 à 14h et 16h à 21h, samedi de 10h à 13h et 14h à 18h ainsi que le dimanche de 9h à 13h30. A noter que s'il n'est plus nécessaire de s'inscrire sur le site internet, seul le bassin olympique reste accessible avec une jauge de 200 baigneurs. Il est toujours possible de prendre des abonnements.

Infos sur : www.avignon.fr

La Ville lance un fonds de soutien

Afin de faire face aux conséquences financières de la crise de la Covid-19, la Ville d'Avignon va créer un fonds de soutien pour les acteurs culturels exceptionnel de 200 000€ pour les associations culturelles non conventionnées.

Au sortir de la période de confinement, la maire d'Avignon Cécile Helle présentait 'Avignon, le sursaut', un plan de relance de 2,6 M€ décliné au travers de diverses mesures d'urgence en direction des acteurs économiques, touristiques, culturels et associatifs de la ville. En cette rentrée, et en complément des subventions aux associations conventionnées qui ont été intégralement versées au printemps dernier et des appels à projets de droit commun qui ont été maintenus, la Ville lance un fonds de soutien exceptionnel pour les associations culturelles non conventionnées doté de 200 000€. Une opération destinée à sauvegarder la poursuite de leurs activités afin de maintenir une offre culturelle de proximité.

■ Qui et comment ?

Sont concernées, les associations culturelles loi 1901 non conventionnées dont le siège social est établi à Avignon et dont l'activité principale se déroule à Avignon ainsi que les structures qui n'ont pas sollicité ou pas obtenu d'aide au titre du Fonds d'urgence du Festival Off (possibilité cependant de postuler aux deux fonds). Les dossiers éligibles seront sélectionnés selon les critères suivants : les risques encourus sur la poursuite d'activité de la structure, le maintien de l'emploi de la structure, le maintien de son engagement auprès d'un tiers malgré le report ou l'annulation d'une manifestation ou prestation, l'impact de la crise sanitaire, l'ancrage du projet culturel dans la vie du territoire et le rayonnement du projet à l'extérieur. Il convient de compléter le dossier (transmission des documents et pièces demandés, réponses au questionnaire) reçu par mail et/ou téléchargeable sur www.avignon.fr et de le renvoyer par voie postale avant le 15 octobre à : Département culture de la Ville d'Avignon - Service action culturelle et patrimoniale - Hôtel de ville d'Avignon - 84045 Avignon cedex 9.

Covid

■ Fin d'isolement pour le préfet

Après avoir été déclaré 'cas contact' suite à un dîner officiel avec la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, lors de sa venue à Avignon à l'occasion des Etats généraux des festivals, le préfet de Vaucluse vient de sortir de sa période d'isolement d'une semaine. Auparavant, Bertrand Gaume a donc télé-travaillé depuis la résidence préfectorale. Au final, son dernier test PCR à la Covid-19 s'étant révélé négatif, comme d'ailleurs celui de la ministre, il a pu reprendre ses activités normalement. Pour rappel, sont considérées comme cas contact les personnes en contact, sans masque, pendant au moins 15 minutes avec une personne diagnostiquée 'Covid positif'.

Ventoux

■ Découverte du vignoble

durant un 'Fascinant week-end' Du 15 au 18 octobre se tient la 7^e édition du 'Fascinant week-end', un événement grand public destiné à promouvoir le vignoble ainsi que ses acteurs viticoles et touristiques. Nationale, l'opération se distingue cette année avec deux destinations exclusivement vauclusiennes ('Autour du Ventoux' et 'Autour des Dentelles de Montmirail') qui proposeront un programme riche d'une quarantaine d'activités sportives, insolites et inédites, entre patrimoine naturel et culturel, terroir, dégustations, gastronomie... Le tout en compagnie des vignerons et professionnels du tourisme des villages de Suzette, Lafare, La Roque Alric, Beaumes-de-Venise, Vacqueyras, Gigondas et Sablet.

Du jeudi 15 au dimanche 18 octobre. Adresses, horaires et activités détaillées sur www.ventouxprovence.fr

CPME 84

■ Structurer sa démarche commerciale

Dans le cadre de ses ateliers du Pôle femmes, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse organise un moment d'échanges durant la pause déjeuner autour du thème : 'Structurez votre démarche commerciale avec plaisir et succès'. Comment préparer une démarche commerciale structurée, valoriser son offre et ses atouts, redéfinir ses objectifs commerciaux, construire un plan d'action efficace... Carole Hadj-Mahdi, coach-consultante et dirigeante de L'Mahdi, reviendra durant cet atelier sur toutes les techniques nécessaires afin de déployer une démarche commerciale viable et durable.

Mardi 20 octobre. 12h20 à 14h30. Salle des fêtes municipale, place du 8 mai 1945. Entraigues-sur-la Sorgue. Inscriptions : n.elbaroudi@cpme84.org. 04 90 14 90 90. www.cpme84.com

RÉINVENTER NOS SORTIES

CENTRE DE DÉPISTAGE

ON POURRAIT AVOIR QUELQUES CACAHUËTES ?



Le Thor

Biocoop aime la roue

Le magasin 'Biocoop au quotidien' du Thor propose une rencontre autour de la 'Roue', monnaie locale et solidaire. Depuis son ouverture, le magasin Biocoop fait tourner la Roue accueillant, chaque samedi, un bureau de change. Seve La Roue (Système d'échanges pour vitaliser l'économie), association gestionnaire des roues, en partenariat avec la Nef (Finance éthique) a soutenu l'ouverture du magasin Biocoop du Thor dans le cadre d'un prêt fléché

de la Nef à des acteurs locaux de la transition.

« Nous souhaitons fêter ce partenariat, chacun est invité à découvrir la Roue autour d'un apéro convivial pour échanger avec des adhérents professionnels et des consommateurs de la Roue. La Roue, monnaie locale complémentaire et citoyenne est un outil qui participe à la transition écologique. Elle permet de promouvoir une économie locale et solidaire en échappant à la spéculation et en permettant

de devenir consomm'acteurs. » Depuis son lancement en 2012 (et sa création en 2011), plus d'un million de roues ont été mises en circulation et utilisées par près de 3 000 adhérents particuliers et 1 000 professionnels en Provence sur 4 départements, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Des collectivités sont aujourd'hui partenaires comme le Grand Avignon qui a récemment adhéré

à la Roue. Pour marquer son soutien, il lance une campagne de communication auprès des habitants et professionnels du territoire qui sera accompagnée d'une action de bonification du change de 20%. La communauté d'agglomération prévoit également, en 2021, le paiement en roues de certains équipements dont elle a la gestion. Rendez-vous le samedi 17 octobre de 10h à 13h, au magasin Biocoop au Quotidien, 586, route de L'Isle sur Sorgue. Le Thor.

Tourisme

L'été est sauvé mais pas encore l'année

« Jusqu'ici tout va bien ! » Avec la Covid-19 le tourisme en Vaucluse s'est un peu comme l'histoire de cet homme qui tombe d'un gratte-ciel et qui, à chaque étage, se répète que tout va encore bien.

Confinement, annulations du Festival d'Avignon, des Chorégies d'Orange et d'une vingtaine d'autres festivals, mesures contraignantes pour la restauration et tous les sites accueillant du public, restrictions des déplacements à travers le monde... Tout pouvait concourir à ce que l'ensemble du secteur touristique puisse croire à un effondrement de l'activité. Une impression confirmée avec une reprise très lente après le déconfinement puis un très mauvais mois de juillet (-15% en Vaucluse). Une lueur d'espoir cependant est venue de la bonne tenue du mois d'août (+5%). De quoi permettre d'afficher 'seulement' -10% de nuitées pendant l'été. La partie était pourtant mal engagée : depuis le début de l'année, le Vaucluse affichait un retrait global de -27% de nuitées soit 4,4 millions en moins par rapport à 2019.

« Dès le confinement, VPA (ndlr : Vaucluse Provence attractivité, l'agence de développement touristique du Département) a pris la mesure de la situation, dans un contexte qui survenait à l'aube de la saison estivale, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental et de VPA. L'agence a donc adapté ses actions et s'est recentrée sur le marché français. »

Et cela semble avoir payé puisque le nombre nuitées françaises affiche +10% sur juillet et août. Pas de quoi compenser cependant les -30% de nuitées d'étrangers sur la même

période. Il faut dire qu'avec la disparition de la clientèle américaine (1er client étranger des hôtels du département) ainsi que des touristes asiatiques le coup a été rude. « Malgré tout, VPA n'a pas pour autant délaissée ses clientèles étrangères », poursuit le président du Département. Les équipes de l'agence dirigée par Cathy Fermanian ont aussi axé leurs actions sur les pays du Nord de l'Europe. Résultat : l'arrivée en force des Belges (+26% en juillet et +32% en août) et des Suisses (+24%), le quasi maintien des Néerlandais (-2%) mais la forte baisse des Britanniques (-39%) en raison des incertitudes liées au Brexit.

■ Tous à la campagne

Cette présence n'a toutefois pas été homogène dans le département. En recherche d'espace et de nature, loin des villes et des contraintes liées, notamment, à la Covid-19. Si le nombre d'étrangers est en baisse partout, la présence de touristes hexagonaux est tout autant à la hausse sauf dans le Grand Avignon (-22% de clientèle française et -55% d'étrangers). Dans le même temps, le Luberon totalisait +19% de fréquentation française, la Vallée du Rhône +10% et le Ventoux +5%.

« Le mois de juillet a été catastrophique, confirme Cécile Wiertelowski, directrice de l'Office de tourisme pour Avignon-tourisme. Durant cette période nous avons enregistré une baisse de fréquentation du Palais des papes de -47% et le tourisme d'affaires est également en forte baisse. Nous avons lancé, en urgence, des programmes d'animation qui nous ont toutefois limité les dégâts (ndlr : le spectacle de lumière Hélios a attiré 300 000 spectateurs cet été contre 120 000 en 2019. »

« Pour le Palais des papes, cette

baisse de fréquentation entraîne un manque à gagner de plusieurs millions d'euros », confirme Joël Peyre, délégué aux Finances de la ville d'Avignon qui est caution de la structure.

« Cette crise a aussi accéléré et renforcé certaines tendances, constate Cathy Fermanian. Les gens recherchent de l'espace, de l'authenticité. Ils veulent donner du sens à leurs vacances en privilégiant un tourisme durable avec des activités nature et des circuits courts. » Grand gagnant de ces bouleversements ? L'Isle-sur-la-Sorgue, Saumane et Gordes qui ont délogé Avignon de la première place des lieux les plus fréquentés en Vaucluse durant l'été 2020.

■ Sur-fréquentation de certains sites

« Nous n'avons jamais eu autant de monde alors que nous avons annulé la quasi-totalité de nos événements, assure Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle et vice-président de VPA en tant que vice-président du Conseil départemental. Cela a d'ailleurs entraîné des problèmes de sur-fréquentation de certains sites et pose la question de nouvelles stratégies afin d'analyser la capacité de nos territoires afin de ne pas concentrer trop de monde à certains endroits. Comment gérer ses flux avec les problèmes de stationnement, de forces de sécurité, d'environnement, de nuisances ou bien encore de déchets, car cela risque d'excéder les habitants comme nous avons pu le constater cet été au partage des eaux. »

« Nous avons sauvé les meubles malgré l'annulation des Chorégies qui a eu un impact jusque dans le sud de l'Ardèche, la Drôme provençale et le Gard Rhodanien », précise Hubert Maillot directeur de l'Office

de tourisme d'Orange-Château-neuf-du-Pape qui a enregistré -54% sur le Théâtre antique en juillet août et -91% pour les groupes.

« En revanche, cette année est celle du vélo avec +70% par rapport à 2017 sur le point de passage de Caderousse via la Via Rhôna, même si nous constatons une chute brutale avec le classement du département en zone rouge début septembre. »

« Nous observons également une baisse de la clientèle locale due à l'annulation des événements de l'été, complète Guilhem Millet, directeur de l'office de tourisme de Pernes-les-Fontaines. Les visites guidées diminuent fortement alors que les activités familiales comme 'Intrigue dans la ville' connaissent une forte demande. »

Même conclusion pour Franck Delahaye, directeur de l'office de tourisme Luberon cœur de Provence : « -96% sur les tours opérateurs, mais un très grand engouement pour le Luberon ».

■ Relancer l'arrière-saison

A l'approche des vacances de la Toussaint, les structures de promotion touristique de Paca vont relancer une campagne de publicité 'On tous besoin du Sud' à destination des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la région parisienne et d'Occitanie. Pour cela 300 000€ seront consacrés à des spots radio ainsi qu'à une communication digitale.

Trop tard pour les campings ? « Avec le coup de frein de septembre, pour nous la saison est terminée », constate Jeanine Guindos, présidente du syndicat de l'hôtellerie de plein air de Vaucluse. Au final, les campings de Vaucluse affichent une baisse de fréquentation de l'ordre de 30%. « Le locatif a mieux marché que les emplacements. Les gens

ont certainement eu un peur des communs avec le virus », poursuit la représentante des campings du département. « Il y a des remboursements à faire suite à des annulations et la plupart des petits campings ont consommé le PGE (Prêt garanti par l'État). Que vont-ils devenir en 2021 ? ».

■ Une saison compliquée...

« On ne mesure pas ce qui s'est passé, complète Patrice Mounier président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). Si on a été tout juste correct pendant 40 jours, il faut se rendre aussi à l'évidence : on a fait une saison de m... ! Ceux qui ont pu s'en sortir sont ceux qui ont un nom. Mais les plus petits, qui ont réduit leur capacité d'accueil de 50%, ne sont plus en capacité de faire face. Il y a beaucoup de professionnels en pleine détresse et de nombreux restaurateurs et hôteliers risquent bientôt de fermer définitivement. »

« Avignon a pourtant le vent en poupe, assure Cécile Wiertelowski d'Avignon-tourisme. Dès que l'on pourra reprendre, tout le monde sera dans les Starting-Block que ce soit les Tours opérateurs ou les acteurs du tourisme d'affaires. »

Un ressenti que confirme Cathy Fermanian : « Nous continuons à travailler sur tous nos marchés y compris les plus lointains pour être prêts dès que l'on pourra voyager plus librement. »

L'enjeu est de taille pour le territoire car, dans une année normale, le Vaucluse accueille 4 millions de touristes dont près de 50% d'étrangers (20% viennent des USA et d'Asie). Un secteur qui pèse 1,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel pour 16 500 emplois directs et 21,8 millions de nuitées.

Laurent Garcia



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction :
Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
Ont collaboré à ce numéro : Andrée Brunetti, Nicolas François, Michèle Périn
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet
david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 4^e trimestre 2020/3936
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur
Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Maquette et mise en page : Devisocom
Conception et réalisation graphique : Saluces
"Pour certifié conforme"
le Directeur Philippe Chevalier



10-32-2813

Volubilis

■ Report des 14^e rencontres

Initialement prévues à Avignon les 26 et 27 novembre sur le thème de l'eau dans la ville et les paysages méditerranéens face aux enjeux du changement climatique, Volubilis a annoncé reporter ses Rencontres les 25, 26 et 27 novembre 2021, en raison de la Covid-19, les règles sanitaires mettant à mal les déplacements et la tenue d'assemblées. Cependant, la table ronde dans le cadre du 'workshop pour un éco-festival' aura bien lieu le 28 octobre de 9h à 12h et rassemblera les responsables des festivals engagés et des étudiants. Seront présents : Isabeau Gaillard pour Cyclo'compost, Claire Godiard pour les Petites choses, Agnès Gerbe du Festival de Thau, Yannick Hascoët maître de conférences et chercheur à l'Université d'Avignon, Jean Perrissin pour le Cabaret vert et Martin Véricel étudiant à Avignon. La table ronde est ouverte au grand public dans la limite des places disponibles. Volubilis est un centre de ressources régional pour le paysage, l'environnement et l'aménagement des territoires.

Table ronde pour un éco-festival. Le 28 octobre. De 9h à 12h. Cloître Saint-Louis. Avignon. Volubilis.org

Goult

Les lycéens islois à l'assaut de la jussie

26 élèves de la filière d'enseignement du bac professionnelle 'Gestion des milieux naturels et de la faune' du lycée professionnel agricole la Ricarde de l'Isle-sur-la-Sorgue viennent de procéder à l'arrachage de près de 700 kg de jussie dans le Calavon-Coulon à Goult.

Originaires d'Amérique du sud et introduite en Europe au XIX^e siècle via les bassins d'agrément, cette plante aquatique a envahi depuis plusieurs années le Calavon-Coulon, de Cavaillon jusqu'à Goult. Elle entrave la circulation des poissons, élimine la végétation locale et peut provoquer une asphyxie du milieu aquatique. L'objectif de cette journée à l'initiative du Parc naturel régional du Luberon (www.parcdu-luberon.fr) est de lutter contre la prolifération de la jussie qui menace la biodiversité de la rivière tout en sensibilisant les élèves à la gestion des espaces naturels du site Natura 2000 'Le Calavon et l'Encreme'. Ainsi, les 26 jeunes volontaires ont pu échanger avec le technicien du Parc du Luberon sur la biodiver-



sité de la rivière, et notamment sur le castor d'Europe, en observant sur site de nombreux indices de sa présence. Plus tôt dans l'année, le Parc avait déjà organisé une journée d'arrachage le 24 juillet, permettant d'arracher 500 kg de jussie évacués

vers le Sirtom de la région d'Apt pour être incinérés. Le bilan des campagnes d'arrachage de la jussie initiées en 2016 montre l'efficacité de ces opérations à travers la réduction du développement de cette peste végétale sur le secteur traité

du Calavon au niveau du hameau de Lumière à Goult. Ce sont près de 3 km de rivière où l'espèce a aujourd'hui disparu et où la végétation aquatique locale a pu se réimplanter, contribuant à restaurer la biodiversité du Calavon.



LE MAGAZINE
DE VOTRE RÉGION

VENTOUX
MAGAZINE

OFFRE SPÉCIALE

LECTEURS DE L'ÉCHO DU MARDI

Abonnement **1 an** - 4 numéros : **17 €**
(au lieu de 19 €)

Abonnement **2 ans** - 8 numéros : **32 €**
(au lieu de 36 €)

Envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale)
et votre règlement à :

VENTOUX MAGAZINE / Vaucluse Media
13, avenue Jules Ferry - 84110 Vaison-la-Romaine

Consultez et commandez ou

TÉLÉCHARGEZ (3,50 € par magazine)
nos anciens numéros sur :

WWW.VENTOUX-MAGAZINE.COM



N°44

N°45

Sorgues

La Chambre des comptes souligne la bonne gestion



La Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de rendre public son rapport sur la gestion de la commune de Sorgues. Ce document concerne la période courant de 2013 à nos jours de cette ville de 18 600 habitants dont le maire, Thierry Lagneau, vient d'être réélu.

« La situation financière est maîtrisée : les dépenses de fonctionnement ont été réduites, permettant de limiter l'impact de la baisse des ressources », explique l'organisme de contrôle.

« Au cours de la période sous revue, la situation financière de la commune de Sorgues se révèle saine avec un endettement faible, poursuit dans sa synthèse la Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis 2013, les ressources dont a disposé la commune ont diminué en moyenne de 0,8% par an, ce qui s'explique par la baisse générale de la dotation globale de fonctionnement mais également par le choix politique fait par l'exécutif communal de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale, qui ont même diminué en 2017 pour neutraliser une augmentation de la fiscalité du fait du changement d'intercommunalité. »

■ Maîtrise des charges de fonctionnement

« La baisse des ressources de la collectivité a donc été absorbée par une maîtrise des charges de fonctionnement, qui ont diminué en moyenne de 1,4% par an durant la période sous revue grâce à la volonté de l'exécutif d'agir sur plusieurs facteurs : tout d'abord, la maîtrise

des charges à caractère général (fournitures, fluides, services, etc.) ; ensuite, la stabilité des charges de personnel, permise en partie par les transferts à l'intercommunalité ; et, enfin, la baisse des subventions de fonctionnement qui passent de 3,2 M€ en 2013 à 2,1 M€ en 2018. » Toutefois, souligne la Chambre « le montant des charges de personnel et le niveau des subventions versées demeurent particulièrement élevés : elles représentent respectivement 725€ par habitant pour les charges de personnel (contre 660€ pour les collectivités de la même strate) et 127€ par habitant pour les subventions (contre 92€ pour les communes de la même strate). »

■ Dépenses de personnel élevées

« S'agissant des dépenses de personnel, ce niveau de dépenses s'explique principalement par le nombre des effectifs employés et le régime horaire particulièrement favorable qui leur est appliqué, explique l'institution. Le contrôle conduit par la Chambre a permis de démontrer que la commune dispose de marges de manœuvre dans la gestion des ressources humaines, au regard du temps de travail (1 519 heures annuelles) qui est très inférieur à la durée légale (1 607 heures) et de son contrôle, ainsi que de la prime de fin d'année qui est partiellement illégale. S'agissant des subventions octroyées, et malgré les efforts de diminution des financements et de priorisation des actions, la Chambre estime qu'un plus grand contrôle en matière d'attribution et de suivi de l'exécution des subventions est nécessaire (le Sorgues Basket Club en particulier bénéficie de nombreuses subventions

complémentaires et exceptionnelles qui s'élèvent, sur l'exercice 2018, à 380 000€). En réponse aux observations provisoires de la Chambre, l'ordonnateur a justifié le niveau de services à la population et le niveau de subventionnement des associations par les caractéristiques socio-économiques fragiles de la population sorguaise. »

■ Vigilance sur la copropriété dégradée des Griffons

« En dépit de l'importance du poids des dépenses de personnel et des subventions dans son budget, la ville de Sorgues dégage de l'épargne dans son fonctionnement courant, conclut la Chambre. En effet, les efforts conduits en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement, dans un contexte de baisse des recettes, ont eu pour effet de faire croître régulièrement la capacité d'autofinancement de la collectivité et lui ont permis de mener à bien des opérations d'investissement financées essentiellement par l'épargne et faiblement par le recours à l'emprunt (l'encours de la dette représente une dépense de 209€ par habitant pour Sorgues, contre 880€ pour les communes de la même strate). A la faveur d'opérations conduites durant la période sous revue, la ville a par ailleurs cherché à développer la gestion de son patrimoine immobilier. Néanmoins, la Chambre relève le coût budgétaire et le coût social de la situation de la copropriété dégradée des Griffons, qui appelle un travail concerté avec les services de l'Etat. » *Détail du rapport et de la synthèse de la Chambre régionale des comptes : www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-sorgues-vauclyse-1*

Valréas

■ Rénovation du collège Vallis-Aéria

Le Département de Vaucluse vient d'inaugurer le collège Vallis-Aéria. Ce dernier a connu ces trois dernières années d'importants travaux de rénovation dont la restructuration complète du rez-de-chaussée et la mise en conformité des bâtiments, ainsi que la création de nouveaux espaces. Pour sa réhabilitation, le collège a bénéficié d'un budget de 8,8 M€ pour le bâtiment (études, travaux et équipement mobilier) et de 1,4 M€ pour le parking et les voiries d'accès, financé en totalité par le Conseil départemental de Vaucluse, à l'exception de l'éclairage public et du mobilier urbain, financés par la commune de Valréas.

Sécurité

■ Modernisation des commissariats et brigades de Vaucluse

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient de l'annoncer : « l'Etat va engager 160 000€ pour améliorer le quotidien des policiers et gendarmes affectés dans le département ». Pour cela, un montant de 60 000€ de travaux va être consacré à la remise en état des 4 commissariats de police de Vaucluse afin d'améliorer le cadre des 574 agents de la police nationale. Pour les 719 gendarmes répartis dans les 22 brigades du département, c'est une enveloppe d'un peu plus de 100 000€ qui sera allouée pour l'amélioration des conditions de travail ainsi que des logements des gendarmes.

Fédération régionale des exploitants agricoles Paca

■ Nouveau président

Patrick Lévêque vient d'être élu président de la FRSEA (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles). Il succède à Jean-Paul Comte, maire de Mallemoisson, qui n'a pas souhaité se représenter. Le nouveau président est le président de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) des Bouches-du-Rhône. Il est également président de la chambre d'agriculture de ce même département. Agé de 58 ans, Patrick Lévêque est producteur de légumes à Noves (13). A noter que Sophie Vache, présidente de la FDSEA 84 est vice-présidente.

Enedis

■ Convention énergétique avec la Dreal

Enedis et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) viennent de signer une convention de partenariat pour 2 ans portant sur le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine et foncier de l'Etat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec ce nouveau partenariat, Enedis et la Dreal s'engagent pour le développement d'installations de production d'énergie photovoltaïque à l'échelle régionale sur le patrimoine de l'Etat, dont l'électricité produite sera injectée au réseau de distribution exploité par Enedis. Selon les puissances en jeu et la caractéristique locale du réseau, le raccordement peut représenter une part non négligeable de l'investissement dans les moyens de production d'énergie renouvelable. C'est pourquoi Enedis propose à la Dreal de l'accompagner à travers trois prestations. Tout d'abord, avec la formation de membres de l'équipe projet de la Dreal au sein de l'Agence de raccordement grand producteur d'Enedis à un outil permettant de tester en ligne le niveau de simplicité d'un raccordement au réseau Basse Tension. Enedis se propose également d'accompagner la Dreal dans la réalisation d'études d'impact liées à l'intégration de ces énergies renouvelables au réseau ainsi que dans la mise en place d'une gestion spécifique. Un partenariat basé sur 2 ans pour lequel la Dreal devra fournir à Enedis les implantations des sites susceptibles d'accueillir les installations photovoltaïques ainsi que leur puissance de production projetée.

Safer Paca

■ Non au détournement de la cession de foncier

La Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) dénonce la cession de foncier via la vente de parts sociales particulièrement en région Paca (Provence Alpes-Côte d'Azur) et appelle au renforcement juridique : « Si le projet de loi foncière amorcé l'an passé a été abandonné, s'émeut Patrice Brun, président de la Safer Paca, nous soutenons le projet d'un décret pour renforcer le contrôle des structures et mettre en place un mécanisme d'agrément des mutations de parts sociales afin que la profession puisse avoir un droit de regard sur ces cessions de parts et sur l'autorisation d'exploiter. » En effet, si les cessions de parts perdurent et si une nouvelle loi foncière ne donne pas aux CDOA (Commissions départementales d'orientation agricole) et aux Safer les moyens de réguler ce marché, l'accès des exploitations familiales au marché foncier deviendra de plus en plus difficile. Le Var est le département où les cessions de parts sociales sont les plus importantes avec presque 100 M€ de transactions. Viennent ensuite les Bouches-du-Rhône avec 40 M€ puis le Vaucluse avec 15 M€. Dans les départements alpins, le phénomène est nettement moins important avec 5 M€ dans les Alpes-Maritimes, 800 000€ dans les Alpes-de-Haute-Provence et 600 000€ dans les Hautes-Alpes.



VAUCLUSE • PROVENCE ATTRACTIVITÉ

AGENCE DU DÉVELOPPEMENT,
DU TOURISME ET DES TERRITOIRES

NOUS AGISSONS POUR LE VAUCLUSE



ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT
ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE
DE LA DESTINATION VAUCLUSE



ATTIRER & ACCOMPAGNER
L'IMPLANTATION DE
NOUVELLES ACTIVITÉS



RENFORCER LA CONNAISSANCE
& ACCOMPAGNER LE
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

TRAVAILLER ENSEMBLE À LA
CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE
POUR LE TERRITOIRE



vaucuseprovence-attractivite.com

© Photos : Max Coquard - Thomas O'Brien - Gwenael Kessler
© Conception graphique : Anaïs Clair / Vaucluse Provence Attractivité

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Département
VAUCLUSE

Automobile

4 garages vaucusiens
parmi les meilleurs de France

Pour la 7^e année consécutive, le site Allogarage dévoile sa sélection des meilleurs garages de France. Cette année, ils sont 4 dans le Vaucluse à avoir été distingués pour leur qualité de service à Orange, Piolenc, Bollène et Pernes.

Sur une initiative similaire aux récompenses attribuées aux meilleurs restaurants et hôtels, Allogarage dévoile pour la 7^e année consécutive sa sélection des meilleurs garages de France 2020. Cette année 189 garages ont été plébiscités par leurs clients dont 27 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 37 en Occitanie et 35 en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette sélection a été réalisée à partir de critères qui se veulent objectifs et transparents à partir des avis de clients : le garage possède au minimum 25 avis publiés et vérifiés, il dispose d'une note moyenne supérieure à 4 sur 5 et présente moins de 5% d'avis négatifs. Les avis publiés



sont conformes aux normes Afnor NF et chaque auteur a été identifié en exigeant systématiquement une copie de sa facture de réparation.

■ Vérification des avis déposés

Dans le département de Vaucluse, 4 garages ont ainsi été récompensés : la Carrosserie Bressy Axial à Orange, le Garage des Fontaines à

Pernes-les-Fontaines, la Carrosserie Damery à Piolenc et la Carrosserie Bollénoise (route de Mondragon) à Bollène. Proches du Vaucluse, le Garage Davanier à Saint-Laurent-des-Arbres et la Carrosserie Manfrini à Arles figurent également au palmarès.

Lancé en 2007, Allogarage affiche aujourd'hui un trafic mensuel de

plus de 400 000 utilisateurs automobilistes. Depuis 2009, il est aussi premier guide comparatif sur internet à vérifier de façon systématique les avis déposés et le premier site automobile à suivre la norme Afnor NF Z 74-501 dévoilée en juillet 2013. A ce jour, Allogarage recense plus de 25 000 garages en France.

Les vendredis du BTP

■ 600 postes à pourvoir

Manpower organise 'Les vendredis du BTP' afin de pourvoir 600 postes dans le BTP en région Sud. Cette journée de recrutement se tient chaque dernier vendredi du mois pour recruter des maçons, finisseurs, coffreurs, couvreurs, charpentiers, électriciens, menuisiers, plaquistes, plombiers, conducteurs d'engin et manœuvres en contrats à durée indéterminée, intérimaires et à durée déterminée. Parmi les 16 Agences Manpower citées Avignon, Montpellier, Marseille sont concernées.

www.manpower.fr

Bollène

■ Egide à la hausse

Le groupe bollénois Egide a enregistré un chiffre d'affaires de 17,27 M€ durant le 1^{er} semestre 2020. Un résultat en hausse de 16,1% par rapport au premier semestre 2019 pour l'entreprise vaucusiennne spécialisée dans la fabrication de boîtiers hermétiques et de solutions de dissipation thermique pour composants électroniques sensibles. Les ventes réalisées en Amérique du Nord représentent désormais 63,7% du chiffre d'affaires total du groupe malgré l'impact de l'incendie de l'usine de Cambridge dans le Maryland du 3 juillet dernier. Cette dernière, qui sera à nouveau pleinement opérationnelle au mois de novembre, devrait avoir un effet négatif sur le chiffre d'affaires du 3^e trimestre. Pour l'année 2021, la direction prévoit une légère croissance mais la poursuite de la crise sanitaire pourrait limiter ses ambitions.

Agroparc

■ Ouverture de l'espace de coworking 'la Coloc'

Créativa vient d'inaugurer sur la zone d'Agroparc à Avignon le premier espace collaboratif consacré aux entrepreneurs nomades. Baptisé 'la Coloc', ce nouvel espace collaboratif est notamment destiné aux porteurs de projets qui souhaiteraient rompre avec l'isolement. Accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, 'la Coloc' peut accueillir dans une atmosphère 'comme à la maison' jusqu'à 8 porteurs de projets en même temps et propose un abonnement à 260€ par mois pour un an. Les futurs locataires disposeront de nombreux services (fibre, placards privatifs, service courrier, coin café) et pourront bénéficier des services de conseil, d'accompagnement et du réseau de la pépinière. Enfin, crise sanitaire oblige, l'équipe de Créativa distribue du gel hydroalcoolique et des hygiaphones ont été disposés sur la grande table centrale afin de permettre à tout un chacun de travailler dans les meilleures conditions.

Contact : contact@pepiniere-creativa.com 04 90 23 67 67.

Elections CCI

'Energie positive' entend mobiliser
les entrepreneurs locaux

Alors que les élections anticipées de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse s'achèvent mercredi 14 octobre prochain, la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) vient de tenir sa dernière rencontre des entrepreneurs.

Ainsi, après avoir quadrillé le département pour aller au contact des entrepreneurs locaux, les représentants de la liste 'Energie positive' conduite par Bernard Vergier, président sortant de la CCI et président de la CPME 84, sont allés à la rencontre des chefs d'entreprise de Courtine. A cette occasion, une quarantaine de dirigeants de la zone de Courtine se sont retrouvés dans les locaux du traiteur La Vallergue en présence du 1^{er} adjoint à la ville d'Avignon Claude Nahoum et du président de la zone de Courtine, Dominique Taddei.

« Ce temps d'échanges et de rencontres marquait le dernier volet



Après avoir débuté sa journée avec une rencontre des entrepreneurs de Courtine dans les locaux du traiteur La Vallergue, la liste 'Energie positive' conduite par Bernard Vergier, président de la CPME 84, l'a achevée avec la rencontre de ceux de la zone d'Agroparc dans les locaux d'ARG.

d'une série de 10 rencontres sur tout le territoire vaucusienn depuis 3 semaines, explique Bernard Vergier. La parole était donnée aux acteurs de la vie économique de la zone qui se sont exprimés sur divers sujets : actualité, accessibi-

lité, ressenti... » La journée s'est poursuivie par un échange avec les commerçants du centre-ville et des Halles avant de s'achever par une rencontre des entrepreneurs de la zone d'Agroparc organisée dans les locaux de l'entreprise ARG Solu-

tions. Seule liste en présence lors de ce scrutin consulaire, 'Energie positive' est assurée de remporter cette élection mais entend mobiliser les chefs d'entreprise vaucusiens afin qu'ils participent le plus possible à cette élection.

Vallis Habitat

Cap sur l'entretien, la rénovation

Cela fera un an, en janvier 2019, que les deux Offices publics de l'habitat (Oph) de la Ville d'Avignon, Grand Avignon Résidences et Mistral Habitat, bailleurs sociaux du Département auront fusionné rassemblant près de 16 000 logements conformément aux attentes de la loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui impose aux organismes détenant moins de 12 000 logements de fusionner d'ici 2021. « Et, en cela, nous avons été dans les premiers, en France, à opérer ce regroupement », souligne Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex-Mistral Habitat).

■ Le rapport de l'Ancols

Fini, assure-t-on également, le passé avec, notamment, le rapport de l'Ancols (Agence de contrôle du logement social) qui, entre septembre 2016 et mars 2017 indiquait : « La gouvernance, pendant la période 2011-2015, n'avait pas corrigé un nombre important de dysfonctionnements déjà relevés lors du précédent contrôle... Des irrégularités en matière de commande publique, gestion locative et maintenance, des faiblesses organisationnelles nuisant à l'efficacité de l'organisme, ou structurelles sur le parc qui accusait un retard important en matière d'entretien et de réhabilitation. »

■ Revitaliser la structure

« Mistral Habitat n'a produit que 600 logements neufs entre 2011 et 2015 sans entretenir ni réhabiliter son patrimoine mais, depuis 2016, nous avons sorti de terre plus de 350 logements neufs. » Toujours dans le rapport de gestion 2019 Philippe Brunet-Debaines assure que « de nombreuses actions correctives ont été mises en œuvre depuis

cette même date, optimisant la gestion de l'organisme, rationalisant l'organisation des services et les coûts de gestion. Nous sommes entrés dans la culture de l'analytique, notamment avec la création, en 2017, d'un service relation client. » Egalement, une convention avec le Conseil départemental prévoit de mobiliser des financements supplémentaires au-delà des aides prévues dans le cadre du dispositif départemental.

■ Feuille de route

« Maintenant que la fusion a été digérée l'objectif est surtout à la réhabilitation et, dans une autre mesure, à la production avec un rythme de 160 à 200 logements par an dans les 10 ans à venir. Dans le détail ? On se retrouve particulièrement les manches sur la vacance, les impayés et la satisfaction client. Objectif ? Atteindre les standards des meilleurs offices de la région. »

■ Question de patrimoine

Le patrimoine de Vallis Habitat de 15 915 logements exactement est

constitué à 95% de logements 'Plus' (Prêt locatif à usage social) destinés aux personnes aux revenus modestes et en situation de précarité. Ces prêts constituent l'avantage d'une TVA (Taux sur la valeur ajoutée) à taux réduit et d'un prêt indexé sur le taux du Livret A exclusivement distribué par la Caisse des dépôts et, bien sûr, donne accès, au bénéficiaire, à l'aide personnalisée au logement (APL), l'autre mode de fonctionnement étant le 1% logement (ex 1% patronal), financé par la PEEC (participation des employeurs à l'effort de construction versée par les entreprises du secteur privé et agricole de plus de 50 salariés. A noter cependant que cette participation ne représente aujourd'hui que 0,45% de la masse salariale).

■ Réhabilitation et acquisition-amélioration

La 1^{re} grande opération de réhabilitation a été livrée à Bollène avec la résidence 'Victor Basch' devenue 'Les lauriers', donnant le signal de lancement d'opérations de même nature à Cavaillon et Carpentras. En



Les Halles à Bonnioux.

Plus de 25 M€ seront investis dans les travaux d'entretien. Vallis Habitat veut également continuer à

Les membres du Conseil d'administration

■ Les membres élus

du Conseil départemental

Jean-Baptiste Blanc président ; Elisabeth Amoros ; Darida Belaïdi ; André Castelli ; Jean-François Lovisolo ; Corinne Testut-Robert.

■ Les membres désignés

par le Conseil départemental

Joël Granier vice-président, Frédéric Chapal, Patrick Courtecuisse, Marielle Fabre, Christine Lagrange, Bernard Montoya, Lara Viliano, Dominique Riberi, Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds.

■ Les membres élus par les partenaires

Daniel Planelles (Caisse d'allocations familiales), Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal (Association familiale de Vaucluse), Etienne Ferracci (collecteurs employeurs), Effort

de construction, Benoît Filist et Isabelle Gineste (insertion personnes défavorisées), Jean-Luc Bonnal (Force ouvrière) et Fabienne Vera (Confédération générale du travail).

■ Les représentants des locataires

Mohammed Lhayni (Confédération générale du logement), Claude Tummino (Association force ouvrière consommateurs), Laurence Cermolacce-Boissier (Confédération nationale du logement), Labbadia Rund (CNL) et Daniel Krempf (Consommation logement et cadre de vie).

■ Membres à voix consultative

Monsieur le préfet de Vaucluse, Yasmina Kaci (Comité social et économique), Philippe Brunet-Debaines directeur général.



Marc Legrand Directeur du développement et de la valorisation du patrimoine, Donia Dhaouadi directrice-générale-adjointe, directrice des territoires et de la relation client et Philippe Brunet-Debaines directeur-général de l'Office public de l'Habitat, Vallis habitat, bailleur social du Conseil départemental.

■ Assistent à titre consultatif

Donia Dhaouadi directrice générale adjointe et directrice des territoires et de la relation client ; Michel Cornu directeur financier et comptable ; Florence Migliaccio

secrétaire générale, Marc Legrand directeur du développement et de la valorisation du patrimoine et Rémi Benoît directeur juridique et de la commande publique.

et la réhabilitation



mettre l'accent sur les opérations d'acquisition-amélioration en zones rurales avec, par exemple, l'achat et la réhabilitation d'immeubles comprenant, en rez-de-chaussée, commerces et logements en étage afin d'œuvrer à la revitalisation des zones rurales et au maintien des populations.

■ Les défis ?

L'office explore la piste de la société de coordination avec d'autres OPH (Offices publics de l'habitat) d'envergure régionale. L'outil de regroupement permettrait, notamment, la mise à disposition de ressources disponibles par voie de prêts et d'avances, visant à accroître la capacité d'investissement des associés. En clair ? Les organismes associés peuvent se prêter de l'argent sans passer par la banque. « Un outil incroyablement innovant, avait souligné Julien Denormandie alors ministre de la Ville et du Logement, lors de sa venue à Avignon pour

saluer la fusion des deux bailleurs sociaux de la Ville d'Avignon et du Département de Vaucluse, pour lequel nous nous sommes beaucoup battus car nos collègues de Bercy (Le ministère de l'Économie et des Finances) n'y étaient pas favorables et dont je vous propose de vous emparer ! »

■ Ressources humaines

Vallis Habitat compte 292 collaborateurs dont 46% sont des femmes pour une moyenne d'âge de l'ensemble des salariés de plus de 47 ans. En 2019, 9 nouveaux collaborateurs ont été embauchés en CDI (Contrat à durée indéterminée) et 2 en CDD (Contrat à durée déterminée). 4 417h de formation ont été dispensées à 154 salariés. Également, plus de 320 000€ ont été versés aux collaborateurs au titre de la prime d'intéressement.

■ Changement de présidence

L'élection de Jean-Baptiste Blanc,

le 27 septembre dernier, au poste de sénateur –où il succède au sénateur Alain Dufaut élu depuis 1987– acte la future nomination du nouveau président à la tête de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département Mistral Habitat devenu Vallis Habitat qui pourrait se dérouler fin octobre. Jean-Baptiste Blanc est avocat au Barreau d'Avignon et de Paris, 1^{er} adjoint à la mairie de Cavaillon, secrétaire du parti Les Républicains et vice-président du Conseil départemental de Vaucluse. Au Sénat, il siège à la commission des Affaires économiques qui s'intéresse à l'agriculture, à la forêt, à la chasse et à la pêche, aux communications électroniques et postes, au commerce extérieur, à l'industrie, à l'énergie, à la consommation, au commerce, à l'entreprise, au logement, à la politique de la ville, à l'urbanisme, au tourisme, à l'outre-mer, à la recherche appliquée et, enfin, à l'innovation et à l'espace.

Les chiffres 2019

Chiffre d'affaires : 75,707 M€.

Résultat net : 1,898 M€.

La part des loyers dans les recettes est de plus de 63,663 M€.

Montant GE RC 8,355 M€.

Taux de vacance des logements, hors démolition au 31/12/19 : 7,16% et 5,79% au 30/09/20.

Taux de recouvrement des loyers : 1,63%.

Taux de locataires bénéficiaires de l'APL (Aide personnalisée au logement) : 64,27%.

Nombre de personnes logées : 36 822 au sein de 15 915 logements –dont 8 725 logements en quartier prioritaire de la ville– dans 81 communes et 3 départements : Vaucluse, Nord-Bouches-du-Rhône et Gard-Rhodanien.

Nombre de logements en foyer : 842. Nouveaux entrants : 883 dont 458 sur logements réservataires. 89 mutations.

119 livraisons dont 92 en offre nouvelle, 27 en réhabilitation et 19 ventes représentant un montant supérieur à 1,883 M€.

292 salariés.

1 siège, 1 service de relation clientèle et 6 agences à Avignon Sud et Est (La Trillade), Avignon Ouest (Monclar), Agence Grand Avignon (Le Pontet), Carpentras (bientôt déménagée à Monteux), Cavaillon (avec les antennes d'Apt et de Pertuis), Le Pontet et Orange.

CE QU'ILS ONT DIT

■ Développement et valorisation du patrimoine

« Ce que je mesure tous les jours ? », entame Marc Legrand directeur du développement venu rejoindre Vallis Habitat en septembre dernier auparavant collaborateur à l'Opac (Office public d'aménagement et de construction) du Rhône de Lyon, « le développement et la valorisation du patrimoine car les enjeux sont importants sur notre patrimoine existant. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons un peu sur la construction car il s'agit de reconstituer l'offre. »

■ L'Etat a entamé notre budget de 7M€

« Nous nous appuyons surtout sur les financements de la Caisse des dépôts et consignations, remarque Philippe Brunet-Debaines directeur général de Vallis Habitat, qui elle-même se finance sur le Livret A, les aides à la pierre et celles à la personne. Malheureusement, la Loi de Finances 2018 a baissé le montant des APL (Aides personnalisées au logement) d'environ 60€ par bénéficiaire, somme intégralement compensée par les bailleurs sociaux puisque le Gouvernement nous a demandé d'opérer des baisses de loyer. Cela nous a impactés de

plus de 7M€ de recettes annuelles sur un chiffre d'affaires de 75 M€ au 31/12/2019. »

■ Une nouvelle page

« En 1^{er} lieu, le changement de nom opéré le 1^{er} octobre dernier : Mistral Habitat est devenu Vallis Habitat, en référence au nom original du Vaucluse : 'Vallis clausa, la vallée fermée' en latin. Nous avons voulu marquer notre ancrage au territoire et, en même temps, créer une nouvelle dynamique autour de l'entreprise née de la fusion des deux offices publics de l'habitat –très anciens : 1924 pour Mistral Habitat et 1930 pour Grand Avignon Résidences-, appuyée, dorénavant, sur une nouvelle culture d'entreprise. »

■ La fusion

« Comment s'est passée la fusion ? Une fusion, c'est toujours difficile. Un aspect que j'ai bien connu chez le groupe Aréva, d'où je viens et où j'ai vécu la même chose sur le site de Tricastin où six entités sont devenues une seule et même entité avant de rejoindre Mistral Habitat en 2016 en tant que directeur adjoint puis directeur général de la nouvelle entité. »

■ Des enjeux de renouvellement urbains très forts

« Le sujet prioritaire ? Que nous tenions nos engagements en réhabilitation. Pourquoi ? Parce que nous



Résidence Les Cèdres à Lacoste.

sommes le seul bailleur social à être concerné par les 4 projets de renouvellement urbain du Vaucluse : La Rocade et Saint-Chamand à Avignon avec le projet national et 3 projets régionaux avec le quartier de la Reine Jeanne à Avignon, Orange avec la résidence de l'Aygues avec plus de 100 logements murés depuis plusieurs années et Cavaillon avec les résidences Docteur Ayme, Les Contamines et Saint-Martin. Si nous avons des enjeux de renouvellement urbains via l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), d'autres seront également exercés en dehors de ce dispositif, notamment à Carpentras avec les résidences le Pous du plan et les Amandiers, à Sorgues avec la résidence Establet. Les opérations de renouvellement urbain sont financées par l'Etat également dans un objectif de dédensification, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville avec des démolitions et la reconstitution de l'offre, à l'échelle de l'agglomération et pas seulement de la ville. »

■ L'enjeu ? La mixité sociale

« L'enjeu ? Une proposition de diversité des logements et de mixité sociale autour des projets de renouvellement urbain, ce qui est tout à fait souhaitable dans le sens où nos clients travaillent, perçoivent des revenus et n'excluent pas la mobilité à l'échelle du Grand Avignon. C'est aussi une réponse à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui s'applique aux communes – à partir de 3 500 habitants pour des agglomérations de 50 000 habitants – devant accueillir 20% de logements sociaux. Nous pouvons répondre aux besoins des maires en proposant de petits programmes mixtes de belle qualité, arborant, en pied d'immeuble, des locaux commerciaux, de service, ou médicaux. Nous intervenons pour maintenir les jeunes ou des seniors dans la commune qui n'ont pas les moyens de se loger au prix du marché. Nous parlons là des Vauclusiens qui sont à plus de 70% éligibles au logement social. L'Etat estime à 15 000, dans notre département, le Nord des Bouches-du-Rhône et dans le Gard Rhodanien. Le monde du logement social est en pleine évolution. La Loi Elan intervenue dans le regroupement des bailleurs sociaux nous poussera peut-être à développer des coopérations avec d'autres bailleurs mais nous restons un bailleur social public. »

« Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons sur la construction à hauteur de 160 à 200 logements par an car il s'agit de reconstituer l'offre. »

Marc Legrand, directeur du développement de Vallis Habitat

ment, le nombre de demandes pour accéder à celui-ci, nous, professionnels du secteur, évaluons ce chiffre à 10 000 personnes en recherche active. De même, nous observons une demande accrue de mutations dues au changement de la composition familiale ou de revenus. C'est d'ailleurs sur ce point que nos services vont travailler. »

■ Quel déploiement ?

« Notre priorité est de nous développer à l'échelle territoriale. Notre implantation reste le Vaucluse avec une volonté de nous développer dans

le Nord des Bouches-du-Rhône et dans le Gard Rhodanien. Le monde du logement social est en pleine évolution. La Loi Elan intervenue dans le regroupement des bailleurs sociaux nous poussera peut-être à développer des coopérations avec d'autres bailleurs mais nous restons un bailleur social public. »

■ Jouer l'ouverture

« Nous avons un rythme moyen de production de 160 à 200 logements par an (dont seulement 20% de Vefa, Vente en état futur d'achèvement), sur les 10 ans à venir, souligne Marc Legrand, et 6 à 700 logements par an de réhabilitation lourde, particulièrement au niveau de l'étiquette énergétique (E et F) car, aujourd'hui, la maîtrise des charges locatives est devenue l'élément important. Egalement, nous possédons un important patrimoine datant des années 1960 et 1970. Nous allons beaucoup travailler sur l'enveloppe des bâtiments, en isolation extérieure. Le problème ? Nous sommes la plupart du temps en site occupé ce qui réclame un séquençage de nos interventions, notamment pour la restructuration des pièces humides : salle de bains, cuisine. Concernant les réhabilitations lourdes, notre choix pour les démolitions s'est porté sur l'ouverture des trames afin de 'casser' les constructions trop fermées, repliées sur elles-mêmes, cela donnera plus de respiration créant de nouveaux flux entre les habitations et les quartiers. »

Mireille Hurlin

VAUCLUSE

Visite de logements abordables

Le Conseil départemental de Vaucluse a convié près de 60 élus vauclusiens, représentants d'EPCI (Etablissements publics de coopération) et acteurs de la construction à visiter des logements abordables exemplaires, des opérations remarquables réalisées par des bailleurs sociaux publics ou privés en cœur de villes et villages à Apt, Avignon, Bonnieux, Cheval Blanc, Lacoste et Maubec.

« C'est la 3^e année que nous organisons des visites de logements abordables dans le département pour permettre de faire découvrir aux élus ce qui se fait, détaille Corinne Testud-Robert, vice-présidente au Conseil départemental de Vaucluse en charge de l'habitat, de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse. Par exemple, à Maubec des logements ont trouvé leur place au-dessus d'un magasin installé en rez-de-chaussée. Ces réhabilitations conçues avec des matériaux de grande qualité se font, souvent, en cœur de moyen et petit village. Vu de l'extérieur les gens ne font pas la différence entre une habitation lambda et un logement social. L'objectif de ces visites ? Faire prendre conscience aux élus que de telles constructions ou réhabilitations de qualité sont tout aussi possibles chez eux. Cela permet de maintenir les jeunes ayant un emploi à proximité dans le village tout comme les personnes âgées, avec une habitation adaptée à leur besoin le tout corrélé à des loyers abordables. »

■ Des logements qualitatifs aux loyers abordables

« Ces opérations sont conçues et réalisées avec des bailleurs sociaux publics comme Vallis Habitat, bailleur social du Conseil départemental et également Grand Delta Habitat bailleur privé, chacun présentant ses réalisations suivant ses spécificités comme par exemple à Maubec où l'accent a été mis sur des commerces en rez-de-chaussée avec des logements associés à l'étage tandis que Cheval Blanc a souhaité mettre l'accent sur les seniors en partenariat avec l'association ADMR (Aide à domicile en milieu rural) pour permettre aux personnes qui ne pouvaient plus rester dans leur logement de s'installer dans un habitat adapté tout en restant dans leur village. »

■ Une politique volontariste

« Le Conseil départemental mène une politique volontariste pour que les 80% de Vauclusiens éligibles au logement social puissent habiter des logements de qualité. C'est aussi prouver aux élus des petits villages que c'est aussi possible chez eux. Nous tendons la main aux maires et à leur conseil municipal pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets. »

■ Ce qu'ils ont visité

Chaque opération a été sélectionnée pour sa qualité architecturale, la mixité fonctionnelle et sociale, la qualité paysagère et l'insertion dans l'environnement proche. Ensemble, ils ont visité : la résidence 'les Bastides Neuves' avec sa placette, ses commerces, ses 6 logements en location, son ensemble immobilier comprenant 14 villas et 8 logements en accession, à Maubec. 'Les Cèdres' avec ses terrasses privées et ses coursives extérieures à proximité du château de Lacoste. 'Les Halles' résidence aménagée dans l'ancienne caserne des pompiers requalifiée de Bonnieux avec ses commerces en rez-de-chaussée et, enfin, la résidence 'Elzéar' dotée d'une crèche et d'un centre médical, à proximité d'un parc paysager dans le centre d'Apt.

Mireille Hurlin



Corinne Testud-Robert.

Tout savoir
plus simplement



www.echodumardi.com

N'attendez plus le mardi pour tout savoir

des projets d'**aménagement** publics et privés
de l'actualité des **entreprises** et des **commerces**
de la vie **politique** locale
de la vie des **réseaux** et organismes socioprofessionnels
de la programmation **culturelle** de Provence
de l'information des professions **juridiques**

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



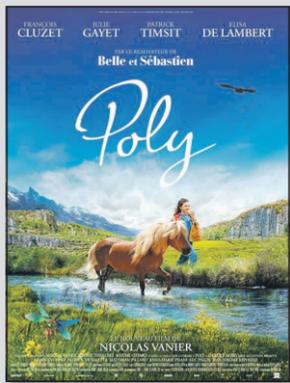
www.capitolestudios.com

Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

Semaine du 14 au 20 octobre 2020

POLY

Dimanche 11 octobre à 13H45 et 16H00



AVANT-PREMIÈRE
PENINSULA

Mardi 18 octobre à 20H35 en V.F.
et 20H45 en V.O.S.T.



AVANT-PREMIÈRE
ADIEU LES CONS

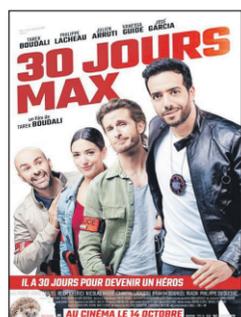
Mardi 18 octobre à 20H00



BALLET
GISELLE
Mardi 18 octobre à 20H00
(ROYAL OPÉRA HOUSE)



LES TROLLS 2
Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h00 - 20h15



30 JOURS MAX
Tous les jours à 14h00 - 16h15
18h45 - 20h45



THE GOOD CRIMINAL
En V.F. Tous les jours à 13h30
15h45 - 18h00 - 20h30
En V.O.S.T. Jeu-ven à 20h30



LA CHOUETTE EN TOQUE
Tous les jours à 15h50 - 17h15
(court métrage pour les
tous-petits / durée 50min)



PARENTS D'ÉLÈVES
Tous les jours à 14h00 - 16h15
18h45 - 20h45 (sauf mar)



L'ENFANT RÊVÉ
Tous les jours à 13h40 (sauf mer-sam-
dim) - 20h45



LUPIN 3
Tous les jours à 13h40 - 16h00



RELIC
Tous les jours à 13h30 - 18h15
20h45 (sauf mar)



MON GRAND-PÈRE ET MOI
Tous les jours à 13h30 - 15h50
18h15 - 20h45



MON COUSIN
Tous les jours à 13h30 (sauf dim)
15h50 (sauf dim) - 18h15 - 20h45

ET TOUJOURS À L'AFFICHE...

- LES APPARENCES
- ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
- LA DARONNE
- TENET
- BIG FOOT FAMILY
- MIDNIGHT EXPRESS
- FORREST GUMP
- LES BLAGUES DE TOTO



Cinéma

Le héros qui se cachait derrière l'homme

Rayane est un jeune flic trouillard et maladroit sans cesse moqué par les autres policiers. Le jour où son médecin lui apprend à tort qu'il n'a plus que trente jours à vivre, il comprend que c'est sa dernière chance pour devenir un héros au sein de son commissariat et impressionner sa collègue Stéphanie. L'éternel craintif se transforme alors en véritable tête brûlée qui prendra tous les risques pour coincer un gros caïd de la drogue... '30 jours max'. Un film réalisé par Tarek Boudali avec Tarek Boudali, Philippe Lacheau, Julien Arruti, Vanessa Guide, José Garcia. Durée : 1h27. Genre : comédie, film noir-policier. En salle dès le 13 octobre. Avant-première mardi 13 octobre à 20h. Capitole studios. Centre commercial Le Pontet. Avignon-nord. www.Capitolestudios.com

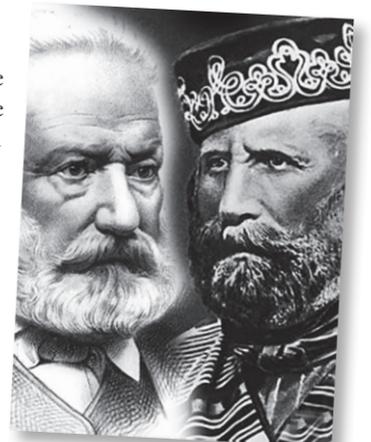


Théâtre du Balcon

Le poète et le guerrier

Dans le cadre de la 'Semaine italienne' initiée par la Ville d'Avignon, le Théâtre du Balcon-Compagnie Serge Barbuscia-Scène d'Avignon propose une lecture théâtrale autour de Victor Hugo et de Garibaldi, symbole d'un lien fort entre la France et l'Italie. Giuseppe Garibaldi et Victor Hugo entretenaient une estime mutuelle. C'est ce qui a poussé Hugo à nommer l'une des pièces de sa maison d'exil «Garibaldi», à lui dédier un poème et même, à démissionner du parlement ! Ensemble, ils ont organisé à Genève le colloque 'États unis d'Europe'... Matière incandescente et terriblement actuelle à laquelle il manque cependant un élément indispensable au théâtre : le conflit, la confrontation, la lutte entre ces deux personnages qui se respectent au plus haut point malgré leurs différences manifestes. Comment faire descendre ces deux héros de leur piédestal ?

De la manière la plus théâtrale possible, amusante, intrigante, parfois même émouvante tout en restant fidèle aux sources historiques, aux écrits, aux lettres et ce, même dans leurs aspects les plus comiques et paradoxaux. 'Le poète et le guerrier' Victor Hugo et Garibaldi. Une comédie d'Alberto Bassetti. Traduction française de Pierre Santini. Lecture dirigée par Serge Barbuscia. Dans le cadre de la 'Bella Italia'. Théâtre du Balcon. Dimanche 18 octobre. 15h. De 5 à 12€. 38, rue Guillaume Puy. Avignon. Réservation : contact@theatredubalcon.org. 04 90 85 00 80. www.theatredubalcon.org



La Factory Demandez le programme !

■ 'Un métier de vivre'

Le spectacle consiste en un montage de textes choisis parmi les œuvres les plus marquantes de Cesare Pavese, son journal, sa correspondance et ses poèmes. Les textes s'enchaînent en suivant les grands fils thématiques de l'œuvre et de son implication dans le contexte italien des années d'après-guerre. La musique poétique est préservée par une petite partie en italien, lue par Jacques Mancuso, traduite en français et lue en écho, ou en superposition par Pierre Blumberg. Vincenzo lo Iacono illustre le spectacle par l'adaptation de poèmes en chant, par les notes de musique du cinéma italien ou par les chants populaires de la résistance sonore de l'Italie du Nord au fascisme que combattit Pavese. Le spectacle fait entendre la profondeur d'une autobiographie détournée de soi, un accent pris à une Italie pétrée de mythes. Référence majeure de la poésie italienne du XX^e siècle, Pavese pratique une écriture fulgurante. C'est lui qui initia l'Italie à Melville, qu'il traduisit, et à tant d'autres, jusqu'aux Grecs qu'il retraduisit après que

le fascisme lui avait donné à comprendre, dans sa prison de Naples, à quel point il faisait partie, à sa façon, comme Nietzsche, de la Grande Grèce. Ses œuvres majeures lui assurèrent notoriété et reconnaissance officielle du monde littéraire. Exténué de vivre, Pavese a mis fin à ses jours en 1950, il avait 42 ans. Sa biographie, le 'Métier de vivre', porte un regard acéré sur son temps. Une adaptation de Jacques Mancuso. Mise-en-scène de Pierre Blumberg et Jacques Mancuso. Lecture Vincenzo lo Iacono, guitare et chants.

Le métier de vivre. Cesare Pavese. Lecture musicale. Mercredi 14 octobre. 20h. Durée 1h. De 8 à 15€.

■ 4^e nuit du Slam

Créées en 2008 à l'initiative de la Délégation générale à la langue



Slam



Cesare Pavese

française et aux langues de France (DGLFLF), des collectifs Slam Tribu et La Tribut du Verbe et des Directions régionales des affaires culturelles de Champagne-Ardenne et de Rhône-Alpes, les « Nuits du Slam » sont nées de la volonté de promouvoir la langue française par le biais de cette forme de poésie libre, percutante et contemporaine

qu'est le slam. Les « Nuits du Slam » sont une manifestation itinérante, se déplaçant, à l'image d'une mini-tournée, dans 4 régions françaises. Une initiative poétique et contemporaine dans le cadre du Printemps des poètes.

4^e nuit du Slam. Jeudi 15 octobre. A partir de 19h. Durée 4h. Entrée libre et au chapeau.

■ Zaza swing et chansons italiennes. Cabaret Swing made in Napoli

Zaza c'est Pietro Botte au chant et à la guitare, Anne-Laure Carette à l'accordéon, Nicolas Delorme au saxophone soprano, Guillaume Hogan à la contrebasse et Thomas Lippens à la batterie. Mais Zaza

c'est surtout dingue ! Elle t'emmène par la main dans l'atmosphère des cabarets italiens et te fait serpenter dans les rues de Napoli. Elle te plaque contre le mur de l'église d'un village au fin fond de la Campania et te roule une grosse galoche à l'ail. Un concert de Zaza promet d'être drôle, mélodieux et carrément entraînant. Des chansons d'humour et d'amour qui feraient pleurer même le plus dur des Calabrais ! Aucun talon aiguille ne peut résister. Cherche pas, t'as rendez-vous avec Zaza.

Samedi octobre à 20h30. Durée 1h30. De 10 à 17€.

Tous ces spectacles ont lieu au Théâtre de l'Oulle- La Factory. Rue de la Plaisance. Avignon. 04 74 74 64 90. contact@theatredelouille.com



Zaza

© DE

Journée nationales de l'architecture L'automne s'invite à la Filaventure Brun de Vian-Tiran

A l'occasion des Journées nationales de l'architecture, la Manufacture Brun de Vian-Tiran située à l'Isle-sur-la-Sorgue, propose de parcourir les traces historiques de 'l'Isle textile', et de poursuivre la visite par la découverte des ateliers de la manufacture, ouverts exceptionnellement au public.

■ L'Isle-sur-la-Sorgue

Historiquement marquée par le travail de la soie et de la laine, l'Isle-sur-la-Sorgue a su tirer profit de toutes ses ressources naturelles (l'eau et sa force motrice, la laine, le chardon...). Berceau du patrimoine textile, l'Isle-sur-la-Sorgue a développé des outils industriels en se dotant de roues à aubes, de moulins à foulon, de machines à

filer et plus tard de métiers à tisser mécaniques...

Visite de l'Isle Textile et ateliers inclus. Les 17 & 18 octobre. Séances 10h30 et 14h30. Durée : 2 heures. Découvrir une Manufacture unique en France. Prix : 7,50€.

■ Dégustation de Château Pesquié

Dégustation de Château Pesquié, pour marier Patrimoine & Terroir.

Les 18 octobre. Séances à 11h30, 12h, 12h30, 16h30. Durée : 30 minutes. Prix : 7,50€. Dégustation 10€. Dégustation + Visite de l'Isle Textile : 13,50€. Dégustation + Visite de l'Isle Textile + Visite du Musée.

■ Halloween : sous le signe de l'étrange et du fantastique

Conte pour enfants : L'étrange rêve de M. Brun. Une histoire étrange et fantastique racontée par Kathy la conteuse.
Séances : 10h15 et 11h15 - à partir de 4 ans. Prix : 6,50€ par personne (10€ avec le musée).



■ Atelier customisation

Une journée placée sous le signe de l'étrange et du fantastique... Réalise ton chapeau d'Halloween 'façon Harry Potter'. Avec l'aide de Magali Beaumont et à partir des chutes de matières, viens personnaliser un 'Choixpeau' à l'image de la saga légendaire.
Samedi 31 octobre 2020. Séances : 14h30 et 17h30. À partir de 10 ans. Prix : 6,50€ par personne (10€ avec le musée).

■ Œuvre participative de surcyclage

« La nature et les hommes, pour un monde plus doux » Cette œuvre participative de surcyclage est organisée en partenariat avec la Fondation Villa Datriis dans le cadre de sa nouvelle exposition : «Recyclage/ Surcyclage ». Les ateliers de confection d'œuvre textile seront menés par Magali Beaumont à La Filaventure et à La Fondation Villa Datriis (sur inscription).
Jusqu'au 31 décembre 2020.

■ Exposition de photographies de Stef Candé

« Le Mérinos d'Arles Antique[®] : 30 ans d'aventure ». A l'occasion de cet anniversaire, La Filaventure se mobilise autour de cette laine de très grande qualité et propose une exposition temporaire de 18 photographies numériques et argentiques de Stef Candé, sous forme de reportage nature autour de cette espèce exceptionnelle : le Mérinos d'Arles Antique[®].
Exposition jusqu'au 31 décembre.

■ Enquête polar

Un crime non résolu ressort des dossiers de la police. À l'aide du matériel de la police scientifique, venez résoudre cette macabre enquête.
Samedi 31 octobre. Départs : 19h30 - 20h00 - 20h30 - 21h00 - à partir de 12 ans. Prix : 7,50€ par personne.
Filaventure Brun de Vian Tiran. Avenue de la Libération et Ateliers de la manufacture : 2, cours Victor Hugo. L'Isle-sur-la-Sorgue. Infos et réservation sur : www.lafilaventure.com/agenda



Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Résé Hebdo Eco.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 02/10/2020, il a été constitué une société par actions simplifiée. **Dénomination sociale** : PEJ LOCATIONS. **Siège social** : 806 chemin de la Quinine 84200 CARPENTRAS. **Capital social** : 10.000 €. **Objet** : Location de courte durée de véhicules et de voitures automobiles légers, utilitaires et camions, location de longue durée de véhicules et de voitures automobiles légers, utilitaires et camions, location de 2 roues et d'accessoires. **Durée** : 99 ans. **Président** : Virginie Roux épouse Fraysse. **Directeur Général** : Stéphane Fraysse, demeurant tous deux 806 chemin de la Quinine 84200 Carpentras. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon. 3936006

Aux termes d'un ASSP en date du 01/10/2020, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : MIY FRUITS DE PROVENCE. **Objet social** : Commerce de vente au détail de fruits et légumes, produits laitiers et tous produits alimentaires. **Siège social** : 205 rue des palets, 84140 AVIGNON. **Capital** : 5 000 €. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON. **Gérance** : Monsieur ZITE YOUNES, demeurant 205 rue des palets, 84140 AVIGNON. ZITE 3936008

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à L'ISLE SUR LA SORGUE du 06.10.2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : SCI. **Dénomination sociale** : SCI DE LA SORGUE. **Siège social** : 25 Lotissement les Peupliers, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE. **Objet social** : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble, biens et droits immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes. **Durée de la Société** : 99 ans. **Capital social** : 150 €. **Gérance** : Jérôme CAMPAGNI demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800) 25 Lotissement les Peupliers. **Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les 3/4 du capital social. **Immatriculation** au RCS d'AVIGNON 3936028

Par acte reçu par Mre Nathalie DOYON, Notaire à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 10/02/2020, a été constituée la SCI suivante : **Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Dénomination** : MAMINOU. **Siège** : CADEROUSSE (84860), Les Crémades. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON. **Capital** : 340.100,00 €. Les apports sont en numéraire à hauteur de 100 € et immobilier à hauteur de 340.000,00 €. Les statuts contiennent une clause relative aux cessions de parts et droit de vote. **Gérant** : Monsieur Jacques ROCHE, demeurant Quartier des Crémades à CADEROUSSE 3936049



SCP Me MAY,
Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 ROBION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, notaire associée, en date du 16 Septembre 2020, à ROBION (Vse). **Dénomination** : AESD. **Forme** : Société civile. **Objet** : Acquisition sur la commune de ROBION (84440 Vaucluse) 621 A Avenue Aristide Briand d'une maison à usage d'habitation avec terrain attenant, le tout cadastré section AS numéros 121 et 122. Mise en valeur, gestion, administration, mise à disposition au profit des associés, location de cet immeuble.

Acquisition directe ou par voie d'apport, d'échange, administration, mise à disposition, location de tous immeubles situés en France.

Et plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON.

Siège social : ROBION (84440 Vaucluse) 53 A Chemin du Déversoir.

Gérants : Mme Bérengère Anne CHERRYPELLAT, enseignante, et M. Jean-Christian FABRE, gérant de société, son époux, demeurant ensemble à ROBION (84440 Vaucluse) 53 A Chemin du Déversoir (sans limitation de durée).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts sociales par décision de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire. Toutefois intervient librement les opérations entre associés.

Pour Avis. 3936011

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bédarrides du 17 Février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : RUSCELLIS. **Siège social** : 10 Lot les Gaudes Rouges, 84370 BEDARRIDES.

Objet social : L'acquisition d'un bien immobilier sis 3 Impasse des Jardins 84370 BEDARRIDES, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis donc elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1000 euros.

Gérance : Mr RUSCELLI Jérôme demeurant 10 Lot des Gaudes Rouges 84370 BEDARRIDES, né le 02 Juin 1974 à Avignon (84) de nationalité française est nommé pour une gérance à durée illimitée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Cession de parts : les statuts contiennent une clause relative aux cessions de parts.

Pour avis, La Gérance 3936081

Aux termes d'un acte SSP du 25 Septembre 2020 à Avignon, il a été constitué une société : **Forme** : Société Civile Immobilière - **Dénomination** : KH PROPERTY - **Siège social** : 10 Avenue de la Poulasse - Les Naiades - 84000 Avignon - **Objet** : Location de terrains et d'autres biens immobiliers - **Durée** : 99 ans - **Capital** : 100 euros - **Gérance** : M. Franck MATIO demeurant 4 Impasse de la Combe - Domaine de Bel Air - 30133 Les Angles ; Mme Ophélie GRANGEON-DEVERGNE, associée, nommée dans les statuts, demeurant 12 Place de l'Eglise - 30330 Tresques - **Cession de parts** : Toutes cessions sont faites avec agrément donné à l'unanimité des parts sociales - **Immatriculation** : Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon. Pour avis, la gérance 3936013

Aux termes d'un acte SSP en date à BEDARRIDES (84) du 29/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : SCI. **Dénomination sociale** : KAMANE. **Siège social** : Lotissement Faure, 16 route de Camsaud 84370 BEDARRIDES. **Objet social** : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt ; et la mise en place de toutes garanties et sûretés réelles nécessaires au développement de l'objet social. **Durée** de la Société : 99 ans. **Capital social** : 1 000 € de numéraire. **Gérance** : M. Katib MELLOUANI demeurant Lotissement Faure, 16 route de Camsaud 84370 BEDARRIDES. **Cessions de parts** : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales. **Immatriculation** de la Société au RCS de AVIGNON. Pour avis La Gérance 3936024



Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 octobre 2020, à ORANGE.

Dénomination : HOLDING MONA. **Forme** : Société par actions simplifiée. **Siège social** : 2074 Chemin Clos Cavalier, 84100 Orange.

Objet : Détenition des titres sociaux des filiales et sous-filiales, conseils et assistance aux filiales et sous-filiales.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Tout transfert de titres sociaux est soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Olivier Augier 2074 Chemin Clos Cavalier 84100 Orange.

Directeur général : Madame Nathalie Augier-Pepe 2074 Chemin Clos Cavalier 84100 Orange.

La société sera immatriculée au RCS d'Avignon.

Pour avis. 3936122

PUBLIEZ LOCAL !
www.echodumardi.com

MODIFICATION

LE MANOIR Z

SARL au capital de 250.000 €

Siège social :

Lieudit chateau des Fines Roches
84230 Chateaufeu du Pape
488 931 221 RCS AVIGNON

Aux termes d'une AGE du 22 septembre 2020, il a décidé de transformer de la société en société par actions simplifiée. L'objet de la société, sa durée, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés. Le capital de la société reste fixé à la somme de 250.000 €. **Président** : Monsieur Laurent ZENNARO demeurant 129 rue des Bartavelles 84100 Orange.

Il a également été décidé de modifier l'adresse du siège social suite à un changement de voie imposé par les services postaux. L'adresse est donc désormais le 1901 route de Sorgues 84230 Chateaufeu du Pape. 3936005

PHR IMMOBILIER Société par actions simplifiée au capital de 71 410 €. **Siège social** : 3690 A Route de Gordes 84440 ROBION RCS AVIGNON 825 183 767. Par décision du 30 juin 2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 71 410 € divisé en 71 410 parts sociales de 1 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par Philippe REUSSARD, demeurant 3690A Route de Gordes à ROBION (84440), **Président** Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Philippe REUSSARD, associé unique. 3936004

SARL DISTRIKITS

SARL au capital de 8000,00 Euros

32 Chemin de Capeau,
84270 VEDENE

441 152 501 R.C.S. AVIGNON

Par décision en date du 15/01/2020 il a été pris acte de la démission pour ordre de Monsieur Jean Pierre Attilio de sa fonction de Co-Gérant à compter du 15/01/2020.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Avignon Le Co-Gérant 3936015

LES ISCLES DE MILAN Société civile d'exploitation agricole au capital de 679.500 € sise CHEMIN DU PONT 84460 CHEVAL BLANC 491839015 RCS de AVIGNON LES ISCLES DE MILAN Société civile d'exploitation agricole au capital de 679.500 € **Siège social** : Route du Pont - 84460 CHEVAL BLANC RCS AVIGNON 491 839 015. L'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2020 a décidé de nommer en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter du même jour François SADAILLAN demeurant 1230 Ch. de la Voguette à CAVAILLON (84300) en remplacement de Robert SADAILLAN, démissionnaire. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON. 3936034

TIE BREAK ROUSSILLONAIS SARL au capital de 7.622,45 € sise 770 ROUTE D APT BOIS DE LA COUR 84220 ROUSSILLON 347855470 RCS de AVIGNON Par décision de l'AGE du 21/02/2020, il a été décidé de la transformation de la SARL en SASU, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouvertures et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Mme RONZIER Nadine Le Bois de la Cour 84220 ROUSSILLON a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigée par Mme RONZIER Nadine le bois de la cour 84220 ROUSSILLON, en qualité de président. **Directeur Général** : M. RONZIER Guy Le Bois de la Cour 84220 ROUSSILLON. **Transmission des actions** : Les actions sont librement cessibles entre associés. Les cessions et transmissions à un tiers sont soumises à agrément. Mention au RCS de AVIGNON 3936022

LOVELY MEDITERRANEAN PROPERTY SASU au capital de 1.000 € sise CHEZ A2C ENTREPRISES MONTFAVET 155 RUE LAWRENCE DURRELL 84908 AVIGNON CEDEX 9 884164864 RCS de AVIGNON Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01.10.2020, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société à l'activité d'achat-vente de biens immobiliers et à l'activité de marchands de biens et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence. **POUR AVIS**. Le Président 3936017

HOLDING EGILOPE SAS au capital de 70.000 € sise SITE AGROPARC MONTFAVET BATIMENT LE MOITRESIER 20 RUE LAWRENCE DURRELL 84911 AVIGNON CEDEX 9 823035266 RCS de AVIGNON HOLDING EGILOPE Société par actions simplifiée au capital de 70 000 € **Siège social** : 20 rue Lawrence Durrell Site Agroparc BP 31285 MONTFAVET, 84911 AVIGNON CDX 9 RCS AVIGNON 823 035 266. Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2020, il résulte que : 1/ la société BA INVEST, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social est 20 Rue Lawrence Durrell, BP 31285, 84911 AVIGNON CEDEX 9, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le N° 844 637 314, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Benjamin ALLEGRI, démissionnaire. 2/ Cyril VICTORIA, demeurant 21 Rue de l'Enclos, 73450 GRANS a été nommé en qualité de Directeur Général. 3/ le capital social a été augmenté de 4 975 000 € par voie d'apport en nature pour être porté de 70 000 € à 5 045 000 €. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence 3936023

Aux termes d'une délibération en date du 14/09/2020, l'AGE de la société par actions simplifiée SUDIAGNOSTIC, au capital de 1 000 euros, **siège social** : M.I.N 109, 15 Avenue Pierre Grand, 84300 CAVAILLON, 814 530 101 RCS AVIGNON, a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale SUDIAGNOSTIC par SUDIAGNOSTIC EXPERTISES et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. **POUR AVIS** 3936018

Selarlu AJ2P société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 10000€ immatriculée au RCS d'Avignon 815086376 et dont le siège est 67 rue des teinturiers 84000 AVIGNON. aux termes de l'AGE du 08/10/2020, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 10 Avenue de la croix rouge - Hôtel d'entreprise 84000 AVIGNON à compter du 09/10/2020. Les formalités de modification seront effectuées au RCS d'Avignon. 3936084



TCB SARL à associé unique au capital de 9.000 € sise 27 CHEMIN DES BALARUES 84510 CAUMONT SUR DURANCE 814610531 RCS de AVIGNON Par décision du 02 mars 2020, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 5 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes Ancienne mention : Capital social : 9 000 euros Nouvelle mention : Capital social : 14.000 € En outre, par la même décision du 02 mars 2020, l'associé unique a nommé en qualité de cogérant Madame Alexandra CARPENTRAS, demeurant 27 zone ZA des Balarucs 84510 CAUMONT SUR DURANCE, pour une durée indéterminée Pour avis La Gérance 3936019

HOLDING EGILOPE SAS au capital de 70.000 € sise SITE AGROPARC MONTFAVET BATIMENT LE MOITESSIER 20 RUE LAWRENCE DURRELL 84911 AVIGNON CEDEX 9 823035266 RCS de AVIGNON HOLDING EGILOPE Société par actions simplifiée au capital de 77 800 € Siège social : 20 rue Lawrence Durrell Site Agroparc BP 31285 - MONTFAVET 84911 AVIGNON CDX 9RCS AVIGNON 823 035 266 Il résulte du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/04/2020 et du PV des décisions du Président du 25/05/2020, que le capital social a été réduit de 7 800 € par voie de rachat et d'annulation de 780 actions et a été ramené de 77 800 € à 70 000 €. 3936020

PHISANJA

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 8 000.00 €
Siège social : 5 route st join
84470 CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE
518 950 191 RCS AVIGNON

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1 octobre 2020, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.

Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

FORME : société par actions simplifiée
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires.
NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION :

Présidente : Madame Sandrine SANCIER, demeurant à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (Vaucluse) 5 rue St Join,
Directeur général : Monsieur Philippe GOUVEN, demeurant à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (Vaucluse) 5 rue St Join,

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.

Pour avis, le représentant légal.
3936027

SCI CENTRE DE VACANCES APT-MONTBRUN

SCI au capital de 4 611 000,00 €
Siège social : route de Bonnieux
Hameau de Mayol
84400 APT
514 278 209 RCS AVIGNON

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2020 il a été pris acte de la nomination en qualité de Gérant de la société FONCIERE DES ACTIVITES SOCIALES DE L'ENERGIE, SAS à associé unique dont le siège social est 26 rue de Rosny - 93104 Montreuil Cedex - RCS BOBIGNY 879 613 008 en remplacement de Monsieur Robert CUZZOLIN et ce à compter du 1er septembre 2020. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON. Pour avis. 3936085

Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIE, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office notarial, société civile professionnelle
Au capital de 763 769,58 €
2 Place Saint Lazare
84000 Avignon
RCS Avignon 381 226 869

Aux termes d'une AG en date du 6 octobre 2020, les associés de la société ont :

- pris acte du retrait de la société de Madame Lucie GRESSARD et de la cessation de ses fonctions de co-gérant, à compter du 16 juillet 2020,
- constaté, à compter du 16 juillet 2020, la nomination d'office en qualité de nouveau co-gérant, conformément aux statuts, de son successeur Madame Laurence GUILIE, demeurant à CHATEAURENARD (13160), 1906 route de LA Crau,
- modifié en conséquence la raison sociale de la société qui est désormais : « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIE, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », au lieu de « Hélène SELLIER-DUPONT et Lucie GRESSARD, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

Les formalités légales seront effectuées au Registre du Commerce et des Sociétés d'Avignon.
Pour avis, la gérance
3936029

CORSINI ANTIQUITES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 500,00 €
Siège social : 7 AVENUE DES QUATRE OTAGES L'île aux brocantes
84800 ISLE SUR LA SORGUE
532 926 359 RCS AVIGNON

D'un procès-verbal de l'actionnaire unique et Président Stéphane CORSINI, il résulte que :

L'actionnaire unique a décidé de transformer la société par action simplifiée unipersonnelle en société à responsabilité limitée unipersonnelle.

En conséquence de la décision qui précède, l'actionnaire unique décide de modifier comme suit l'article 1 des statuts : "Article 1 – FORME" "Il est formé par décision extraordinaire du 08 octobre 2020 une société à responsabilité limitée unipersonnelle. Elle sera régie par les présents statuts ainsi que par les articles L 223-1 à L 223-43 du Code de commerce."

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Avignon
3936123

MEFFRE

Société Civile Immobilière au capital de 1 524,49 €
Siège social : QUARTIER LE PLAN BEAUMETTES
84220 GORDES
377 622 675 RCS AVIGNON

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 7octobre2020, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 07/10/2020, de QUARTIER LE PLAN BEAUMETTES, GORDES (Vaucluse), à LES PETITS CLEMENTS 84400 VILLARS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AVIGNON.
3936032

Sur décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2020, le siège social de la société LEYNAUD TRANSPORTS SASU immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le N° 838 762 706 et le n° de gestion 2018 B 00704, est transféré à compter du 1er juin 2020 de « 7 impasse du Rounteau - lotissement les Terres Blanches - 84700 SORGUES » à « 3 lotissement le Grand Vallat - 13690 GRAVESON ».

Pour avis, Le représentant légal
3936043

Suivant décision du 07/10/2020 de l'EURL L'ESSENTIEL au capital de 2 000 € sise31 rue Aimé BOUSSOT 84300 CAVAILLON, RCS Avignon 884 955 055 il a été décidé la mise en activité de la société à compter du 15/10/2020. Mention sera faite au RCS d'AVIGNON. 3936030

SCI DE L'IMMEUBLE

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.524,49 Euros
Siège social : AVIGNON (Vaucluse)
1a rue Portail Boquier
RCS AVIGNON, n° 439.870.361.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Laurence CORTEZ, notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE, le 21 décembre 2019, les associés ont nommé en qualité de co-gérant, Madame Liliane GUILLOT, à compter du 21 décembre 2020.
Pour avis et pour mention.
Maître Anne-Laurence CORTEZ
3936033

SERENE SARL au capital de 15.244 € sise ZONE INDUSTRIELLE FONTCOUVERTE 510 CHEMIN DU PONT DES 2 EAUX 84000 AVIGNON 422311589 RCS de AVIGNON SERENE Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 15 244,90 € Siège social : 510 Chemin du Pont des deux Eaux - ZI Fontcouverte 84000 AVIGNON RCS AVIGNON 422 311 589 L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2020, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé : 1/ La transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 15 244,90 €. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Dominique TADDEI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par Marie-Christine PESSIOT demeurant 6 Rue de la Matelotte à LE PONTET (84130), présidente. 2/ L'extension de l'objet aux activités de conseil en organisation d'entreprise, achat et vente de biens immobiliers, marchand de biens, location immobilière, location en meublé saisonnier et la modification de l'article 2 des statuts. 3936031

Aux termes des décisions du 09/06/2020 de la SARL SAINT ANTOIN au capital de 10 000 € sise 97 rue Carreterie, RCS AVIGNON 492 792 346, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 90 000 € pour être porté de 10 000 € à 100 000 €. L'article 6 des statuts a été mis à jour. Pour avis 3936021

FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu en date du 08/09/2020 par Me Patrick MARTINEL, notaire associé de la SCP « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI, notaires associés » titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON (84) et à Les Angles (30)

M PASTOR Frédéric Alex Christian demeurant à SORGUES (84700) 305 rue Saint Hubert, immatriculé au RCS AVIGNON sous le numéro siren 792 302 689

A cédé à la société **SNC GUTTIN**, SNC au capital de 100 euros dont le siège social est à BEDARRIDES (84370) 42 cours Bouquimard RCS AVIGNON 885 277 434

Un fonds de commerce de bimbelerie papèterie vente de cadeaux d'articles de pêches d'articles fumeurs loto, auquel est annexé un contrat de gérance de débit de tabac numéro 8400059U et un contrat LOTO de la française des jeux sis à BEDARRIDES (84370) 42 cours Bouquimard connu sous le nom commercial **TABAC DU BOUQUIMARD**

Ledit fonds comprenant le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le droit à la ligne téléphonique, le bénéfice de la licence à emporter

Moyennant le prix de 291 000 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 281 000 euros
- aux éléments corporels de 10 000 euros

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance à compter du 16/09/2020

Les oppositions seront reçues chez Me SASSO notaire à AVIGNON (84000) 6 rue Viala, dans les 10 jours suivant la dernière en date des publication légales 3936026

Aux termes d'un acte reçu en date du 10/09/2020 par Me Patrick MARTINEL, notaire associé de la SCP « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI, notaires associés » titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON (84) et à Les Angles (30)

La société **PIETRI**, SNC au capital de 200 000 euros sis à AVIGNON (84000) 6 place de l'Horloge RCS AVIGNON 398 398 628

A cédé à la **SNC MAHINA**, SNC au capital de 100 euros sis à AVIGNON (84000) 6 place de l'Horloge RCS AVIGNON 883 680 001

Un fonds de commerce de presse librairie bimbelerie gérance de débit de tabac auquel est annexé un contrat de gérance de débit de tabac n° 8400022W connu sous le nom commercial **LE KHE-DIVE** sis à AVIGNON 6 place de l'Horloge 84000 AVIGNON

Ledit fonds comprenant le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le droit à la ligne téléphonique

Moyennant le prix de 720 000 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 705 000 euros
- aux éléments corporels pour 15 000 euros

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance à compter du 15/09/2020

Les oppositions seront reçues chez Me SASSO notaire à AVIGNON (84000) 6 rue Viala dans les 10 jours suivant la dernière en date des publication légales 3936025

Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quentin
Notaire 84110 VAISON LA ROMAINE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quentin, le 23 septembre 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, le 6 octobre 2020, dossier 2020 00044179, référence 2020 N 1687 :

La Société dénommée **MALEX**, Société à responsabilité limitée au capital de 2 000,00 €, dont le siège est à VAISON-LA-ROMAINE (84110), 21 place Montfort, identifiée au SIREN sous le numéro 808126536 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

A cédé à : Monsieur Vincent **BLASCO**, manutentionnaire, et Madame Jessica Denise Christiane **SAUVAYRE**, auxiliaire de puériculture, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS (84110) 405 chemin de Champlong.

Monsieur est né à PIERRELATTE (26700), le 24 juillet 1973.

Madame est née à VAISON-LA-ROMAINE (84110), le 3 janvier 1986.

Son fonds de commerce de VENTE DE PIZZAS A EMPORTEUR ET CONSOMMER SUR PLACE sis à VAISON LA ROMAINE (84110) 21 Place Montfort, lui appartenant, connu sous le nom commercial **PIZZA SICILIA**, et pour lequel elle est immatriculée au RCS de AVIGNON, sous le numéro 808126536.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 68.000,00 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 57.500,00 euros,
- au matériel pour 10.500,00 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.
3936107

GERANCE

Par acte du 31 juillet 2020, il a été mis fin avec effet au 14 juillet 2020 à la location-gérance du fonds de commerce de bijoux en or, argent ou en tous autres métaux précieux ou non, bijoux de fantaisie, accessoires de mode, cadeaux connus sous l'enseigne « BIJOU BRIGITTE », sis et exploité 24 Rue Saint Martin à 84100 ORANGE qui avait été consentie par acte en date à Strasbourg du 15 juillet 2017, par la société **BIJOU BRIGITTE ACCESSOIRES DE MODE SAS** ayant son siège social 22 Rue du Général de Castelnau à 67000 STRASBOURG, immatriculée sous le n° 481 854 115 RCS STRASBOURG à la société **BIJOU RUBIN NIMES SARL** ayant son siège social 18 Rue de l'Aspic à 30000 NIMES immatriculée sous le n° 502 662 687 RCS NIMES

Pour avis
3936012

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Aux termes de son testament olographe Madame Danièle Claude **BOUSCARLE**, demeurant à LE THOR (84250) Avenue de Monclar a institué des légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 23 septembre 2020 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (Vaucluse), 126, avenue Charles de Gaulle.

Les oppositions à l'exercice de leurs droits par les légataires universels seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Yves RAYBAUDO, notaire à AIX-EN-PROVENCE (13100) Hôtel du Poët, Haut du Cours Mirabeau, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. 3936007

Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quentin
Notaire 84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testaments olographes en date des 27 octobre 2013 et 28 novembre 2015, Madame Françoise Berthe Blanche **COURBE**, en son vivant retraitée, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 30 lotissement beausoleil, née à EVREUX (27000), le 26 août 1935, divorcée de Monsieur Jean Louis Yves BRESSON, et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à AVIGNON (84000), le 3 mai 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quentin, le 8 septembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Une copie authentique accompagnée d'une copie des testaments a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS le 21 septembre 2020.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Baptiste BOREL, notaire à ORANGE (84100) 54bis Cours Aristide Briand, référence CRPCEN : 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion, Le Notaire
3936010

DEPOT DE CREANCES

Frédéric TORELLI
Mandatitaire Judiciaire
4 Impasse Plat
Avenue de Saint Jean

Avis de dépôt des relevés de créances salariales au Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon

Conformément aux articles L.625-1 et R.625-3 du code de commerce l'ensemble des états de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce pour les affaires suivantes : **CONTARD BEAUVOISIN Marie** 1591 Av. de l'Amandier 84140 AVIGNON. L.J du 29/01/2020.

EURL CONTROLE ET MAITRISE Lieu-dit Le Bas Flez 84110 ST ROMAIN EN VIENNOIS L.J du 06/05/2020.

SA LINEAS EUROPEAS DE AUTOBUSES Calle Blanquerias n°5 46003 VALENCIA Espagne. L.J du 23/05/2020.

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L.625-1 du code de commerce. 3936016

DISSOLUTION



SAINTE PREUVE PISCINES SERVICES Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 21 342,86 euros Siège : 183 chemin des Jourdans, 84510 CAUMONT SUR DURANCE Siège de liquidation : 183 chemin des Jourdans 84510 CAUMONT SUR DURANCE 404 742 058 RCS AVIGNON L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée Elle a nommé comme liquidateur Madame Isabelle DE SAINTE PREUVE, demeurant 157 impasse de la Montagnette, Saint-Jacques - 84300 CAVAILLON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation Le siège de la liquidation est fixé 183 chemin des Jourdans 84510 CAUMONT SUR DURANCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés Pour avis Le Liquidateur 3936078



Histoire de com Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 5 000 euros Siège social : 546 rue Baruch de Spinoza, Bâtiment Pierre Thomas Bureau 204-205, 84911 AVIGNON Cedex 9 Siège de liquidation : 546 rue Baruch de Spinoza, Bâtiment Pierre Thomas Bureau 204-205, 84911 AVIGNON Cedex 9 803887702 RCS AVIGNON Aux termes d'une décision en date du 14 septembre 2020, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 septembre 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel Madame Annabel BARRA, demeurant à 20 rue Paul Sain, 84000 AVIGNON, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci Le siège de la liquidation est fixé 546 rue Baruch de Spinoza, Bâtiment Pierre Thomas, Bureau 204-205, 84911 AVIGNON Cedex 9. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés Pour avis Le Liquidateur 3936062

MICADENT

SCI en liquidation
Au capital de 750 €
Siège social : 430 Bd Paul Cezanne
84200 CARPENTRAS
Siège de liquidation : Chez Mme
Nadia VANHILLE
148 Jules Ferry Bat C apt 83
84200 CARPENTRAS
RCS Avignon 508497922

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2019 Chez Mme Nadia VANHILLE 148 Jules Ferry Bat C apt 83 84200 CARPENTRAS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé MICHEL CONSTANTIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Avignon en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur 3936009

LA MAISON DE CATHY SARL au capital de 7.622 € sise 1 Bis, rue Charles Borello 84600 VALREAS 340605161 RCS de AVIGNON Par décision de l'AGO du 29/09/2017, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. SERVAIS Danyel 229, chemin les Plans 84600 GRILLON, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 29/09/2017. Radiation au RCS de AVIGNON. 3936003

RG SPORTS

Société A Responsabilité Limitée
10 Allée les jardins de Craoux
84310 Morières les Avignon
CAPITAL : 2 000 euros
SIREN : 799 579 404 RCS AVIGNON

Par délibérations en date du 25 Août 2020, l'associé unique, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable et a nommé en qualité de liquidateur M. Romain GUILLOT né le 21 avril 1986 à Avignon (84) et demeurant 42 impasse Laure - 84450 Jonquerettes. Le siège de liquidation a été fixé chez le liquidateur. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés d'Avignon.
Pour avis, la gérance 3936014

Tribunal de Commerce



VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !



**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
L'AMIRAL (SARL)
465, boulevard Edouard Daladier
84100 Orange
Débits de boissons
RCS AVIGNON : 752 356 949
3936035

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
INGENIER (SAS)
81, rue du Traite de Rome
Site Agroparc
84911 AVIGNON CEDEX 9
Activité des économistes de la construction
RCS AVIGNON : 803 582 386
3936036

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
JARD'IN (SARL)
93, rue Alain Bajac
84120 Pertuis
Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m2)
RCS AVIGNON : 788 883 312
3936037

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
CABASSES (SAS)
17, boulevard Champfleury
84000 Avignon
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 800 901 969
3936038

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
HMG (SAS)
120, rue De la Syrah
Hameau de Coustellet
84580 Oppède
Activités des sociétés holding
RCS AVIGNON : 821 123 965
3936039

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LA LP SUD ELEC (SAS)
26, allée des Liserons
84130 Le Pontet
Travaux d'installation électrique dans tous locaux
RCS AVIGNON : 830 361 317
3936040

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
CARO CONCEPT (SAS)
C/C Karabag Cité la Rocade Bat F
84500 Bollène
Travaux de revêtement des sols et des murs
RCS AVIGNON : 823 663 083
3936041

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
EURL GIBERT PAYSAGE (SARL)
986, chemin de l'Annonciade
84570 Malmort-du-Comtat
Services d'aménagement paysager
RCS AVIGNON : 498 244 441
3936042

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
WELCOME AUTO (SARL)
1755B, avenue d'Avignon
84700 Sorgues
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
RCS AVIGNON : 818 317 448
3936044

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
SOCIETE A.MI. (SAS)
route de Vacqueyras
Domaine de la Masse
84260 Sarrisans
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 811 824 531
3936045

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
GEO METRIC (SARL)
chemin du Gros Chêne
84420 Pioncel
Ingénierie, études techniques
RCS AVIGNON : 478 017 460
3936046

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LA RESERVE (SARL)
5, rue Rouge
84000 Avignon
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 488 585 035
3936047

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
NAUD MARTINE
100, AV. PIERRE SEMARD
AVIGNON
84000 AVIGNON
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 411 754 419
3936048

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LA MAISON BRACHET (SARL)
11, rue Porte de jonquerettes
84450 Saint-Saturnin-les-Avignon
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
RCS AVIGNON : 833 254 287
3936050

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
GIACOMETAUX (SARL)
190, route de Châteauneuf-du-Pape
84700 Sorgues
Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
RCS AVIGNON : 797 837 994
3936051

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
MARIATEST (SARL)
2, boulevard Marcel combe
84000 Avignon
Activités de soutien aux cultures
RCS AVIGNON : 820 973 782
3936052

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
SARL P.L.D (SARL)
Domaine de la Masse
Route de Vaqueyras
84260 Sarrisans
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 504 598 111
3936053

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
ATELIER MP CREATIONS (SARL)
1, avenue des 4 otages
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
RCS AVIGNON : 450 478 581
3936054

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LA BRET'ENCE (SARL)
16, Cours du Midi
84850 Camaret sur aigüés
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 794 817 379
3936055

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LE JADE (SARL)
48, route de Montfavet
84000 Avignon
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 531 417 111
3936056

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
BCL WATTS (SARL)
219, chemin de la Jardinière
84100 Orange
Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
RCS AVIGNON : 528 965 437
3936057

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
GARAGE GIBERT (SAS)
128 route d'Aubignan
84330 Carraomb
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
RCS AVIGNON : 799 543 806
3936058

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
MLV (SARL)
rue Alfred Nobel
Zone d'Activités Commerciales Chalancon
84270 Vedène
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 494 282 049
3936059

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LE VENAISSIN (SICAARL)
chemin de Saint-gens, Quartier Min
84200 Carpentras
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de fruits et légumes
RCS AVIGNON : 412 467 268
3936060

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour extinction du passif de la liquidation judiciaire de :
ROILLIER JOELLE née SCHAFF-HOLD
QUA GENUVIERS
84220 MURS
Location de logements
RCS AVIGNON : 352 095 780
3936063

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
M P 2 B (SARL)
chemin de la Charité
84400 Gargas
Fabrication de plats préparés
RCS AVIGNON : 522 455 666
3936064

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
CARRE D'AS (SARLV)
380, route de caumont
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
RCS AVIGNON : 490 937 984
3936065

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
VINALIS EMBOUTEILLAGE (SARL)
2648, chemin isle de l'oiselay
84700 Sorgues
Activités de conditionnement
RCS AVIGNON : 501 638 191
3936066



PUBLIEZ LOCAL !
www.echodumardi.com

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

EURL LES MAISONS DU VAUCLUSE (SARL)
4, rue des Frères Brian
84000 Avignon
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 814 764 288
3936067

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

CHIC & CO (SAS)
17, rue des Marchands
84000 Avignon
Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 819 128 372
3936068

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

COMPLEXE FUTSAL DU LUBERON (SAS)
Quartier de Boscodomin
Route de Cheval Blanc
84300 Cavaillon
Gestion d'installations sportives
RCS AVIGNON : 808 154 447
3936069

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

ECO-CIRE (SARL)
15ter, chemin de Malpeigné
84000 Avignon
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
RCS AVIGNON : 524 874 179
3936070

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL HILAIRE CONSTRUCTION (SARL)
CHE. DE LA LEVADE
BOLLENE
84500 BOLLENE
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 783 207 251
3936071

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

OVALIE PARTNERS DEVELOPPEMENT (SARL)
chemin du Canal
8 la Bastide des Cavaliers
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des oeuvres soumises à copyright
RCS AVIGNON : 799 656 319
3936072

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

M HAMIDI Salim
26, boulevard Saint-Michel
84000 Avignon
Activités photographiques
RCS AVIGNON : 801 799 081
3936073

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

CHALLENGE TOITURE ET CONSTRUCTION (SARL)
435, chemin DE LA JARDINE
84740 Velleron
Travaux de charpente
RCS AVIGNON : 530 583 442
3936074

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SERRE CONSEIL (SAS)
131, avenue de Tarascon
84000 Avignon
Agences immobilières
RCS AVIGNON : 522 870 856
3936075

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

PLATRE-BRIQUETAGE-CARRE-LAGE (SARL)
Qtier Sainte-Croix
Vaison
84110 Vaison-la-Romaine
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 323 783 720
3936076

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

AUTODIS FRANCE (SARL)
1118, chemin des Exquerts
ZAC de la Tapy
84170 Montoux
Commerce de gros d'équipements automobiles
RCS AVIGNON : 815 275 425
3936077

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SR PRODUCTION (SARL)
parc d'Activité du Tourail 178 rue de Grenache
Coustellet
84660 Maubec
Fabrication de meubles de cuisine
RCS AVIGNON : 440 677 342
3936079

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SPECIALTY FILMS DISTRIBUTION (SARL)
774, route de l'Isle Sur la Sorgue
84250 Le Thor
Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
RCS AVIGNON : 510 396 559
3936080

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

CERVERO TP (SARL)
140, avenue du counoise
zac du plan
84320 Entraigues sur-la-sorgue
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
RCS AVIGNON : 443 609 219
3936083

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

PROVENCE PEINTURE (SARL)
437, rue YVONNE PERTAT
84100 Orange
Travaux de peinture et vitrerie
RCS AVIGNON : 429 013 873
3936086

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

NAUTIC MARINE (SARLU)
362, chemin de la Barrade
84350 Courthézon
Réparation et maintenance navale
RCS AVIGNON : 494 998 735
3936087

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LYNOE (SAS)
10, rue Joseph Roumanille
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 827 879 362
3936088

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SOCIETE D'HYDRAULIQUE ET DE FORAGES (SARL)
quartier de la Verrière
84840 Lapalud
Forages et sondages
RCS AVIGNON : 409 522 745
3936089

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

HOSTELLERIE LES FRENES (SARL)
645, avenue des Vertes Rives
84140 Montfavet
Hôtels et hébergement similaire
RCS AVIGNON : 794 630 699
3936090

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LAURENS (SARL)
1, place de l'Horloge
84200 Carpentras
Commerce de détail de la chaussure
RCS AVIGNON : 812 943 074
3936091

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

EUROSPORTS (SARL)
Centre Commercial Montlaur route de Pertuis
84300 Cavaillon
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 345 089 254
3936092

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LBZ (SAS)
85, allée des Roues à Aubes
84700 Sorgues
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 839 242 898
3936093

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

EURL MARCO MOTO (SARL)
905, avenue de la Libération
84300 Cavaillon
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
RCS AVIGNON : 752 649 962
3936094

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

NATURAL CASA (SARL)
53 le Clos de Laure
84170 Montoux
Activité des économistes de la construction
RCS AVIGNON : 503 541 567
3936095

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

MPI SPORT (SAS)
7, rue des Marchands
84000 Avignon
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 812 972 735
3936096

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SPEED DELIVERY (SARL)
QUARTIER la Font
84480 Lacoste
Transports routiers de fret de proximité
RCS AVIGNON : 530 502 830
3936097

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LES P'TIT LOU (SARL)
5, allée des Bouleaux
84000 Avignon
Accueil de jeunes enfants
RCS AVIGNON : 530 798 545
3936098

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

RS CONCEPT (SARL)
chemin de la Boulade
Quartier des Lômes
84160 Cadenet
Activités de conditionnement
RCS AVIGNON : 478 544 059
3936099

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

BA CONCEPT (SAS)
115, rue du Mourelet
Centre D'affaires les Jardins de Courti
84000 Avignon
Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
RCS AVIGNON : 528 863 459
3936100

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

HIPPO FLO (SARL)
ZI de Fontvert avenue de Saint-Tronqu
chemin des Petits Rougiers
84130 Le Pontet
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 753 848 498
3936101

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

AJ PL (SARL)
650, avenue de Cunoise
ZAC du Plan
84320 Entraigues sur-la-sorgue
Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles
RCS AVIGNON : 480 485 069
3936102

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

BATIMENT ALUMINIUM ET TECHNOLOGIES (SARL)
route d'Avignon
84210 Pernes-les-Fontaines
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 393 952 213
3936103

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

MAISON PANZA TRUFFES (SARL)
hameau des Barbiers
84490 Saint-Saturnin-les-Apt
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 492 900 857
3936104

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

PRODUITS PIECES SERVICES (SARL)
141, impasse du Cerf
84300 Cavaillon
Commerce de détail d'équipements automobiles
RCS AVIGNON : 518 706 437
3936105

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

API (SARL)
17, boulevard Chamfleury
Centre d'Affaires Saint-charles
84000 Avignon
Autres commerces de détail sur événements et marchés
RCS AVIGNON : 810 118 877
3936106

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAO ETANCHÉITE (SARL)
140, chemin Fleuri
84700 Sorgues
Travaux d'étanchéification
RCS AVIGNON : 824 724 835
3936108

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LARAZER (SARL)
chemin des Cabanes
84480 Bonnieux
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de fournitures et équipements industriels divers
RCS AVIGNON : 479 960 734
3936109

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

GORDO INVEST (SAS)
24B, route d'Apt
84660 Maubec
Activités des sociétés holding
RCS AVIGNON : 821 565 892
3936110

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LELAN (SARL)
65, rue Colbert
84120 Pertuis
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 825 183 791
3936111

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

CIG CHRIS (SAS)
8, avenue Jules Ferry
84110 Vaison-la-Romaine
Autres commerces de détail spécialisés divers
RCS AVIGNON : 798 537 759
3936112

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

AGENCE BULLE 2 COM (SARL)
771, rue Marc Lepoutre
84700 Sorgues
Activités spécialisées de design
RCS AVIGNON : 843 769 738
3936113

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

KEISHO (SARL)
4, rue de la Clé des Champs
Résidence Paul Aymard Appart 18
84310 Morières-les-Avignon
Programmation informatique
RCS AVIGNON : 818 797 706
3936114

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

KG CREDIT PACA LANGUEDOC ROUSSILLON (SAS)
Impasse Thomas Edison Espace Edison 1
ZAC Saint-Martin
84120 Pertuis
Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
RCS AVIGNON : 821 548 781
3936115

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

SARL PALLUEL HENRI (SARL)
128, IMPASSE DE LA CLEMENT LES VALAYANS
84210 LES VALAYANS
Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
RCS AVIGNON : 442 704 318
3936116

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

LA REGLE D'OR (SARLU)
1200 chemin de la Sorgue
84170 Montoux
Travaux de menuiserie bois et PVC
RCS AVIGNON : 481 635 175
3936117

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

DT BATIMENT (SARL)
37, avenue Pierre Sémard
84000 Avignon
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 821 054 616
3936118

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

SAS DECATI (SASU)
6, place de l'Eglise
84800 Fontaine-de-Vaucluse
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 800 144 420
3936119

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

FA (SNC)
Le Cours
84240 La Tour-d'Aigues
Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 478 682 420
3936120

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

PROVENCE PEINTURE (SARL)
8 bis, chemin de Malpeigné
84000 Avignon
Travaux de peinture et vitrerie
RCS AVIGNON : 483 436 754
3936121

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

LA CHEVILLE BIO (SARL)
1060, avenue de la Trillade
84000 Avignon
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de viandes de boucherie
RCS AVIGNON : 829 690 965
3936126

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

SARL FUESSINGER CHRISTIAN MACONNERIE (SARL)
114, boulevard de Verdun
84240 La Tour-d'Aigues
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 507 805 406
3936127

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

AG BAT (SAS)
179, chemin de la Plantade
84800 Saumane-de-Vaucluse
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 797 415 080
3936128

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

APT ELECTRICITE MECANIQUE AUTO (SARL)
RUE BOUCHEYRONNE
84400 APT
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
RCS AVIGNON : 421 400 870
3936129

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

BELAX (SARL)
101, rue de la république
84300 Cavaillon
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 518 485 156
3936130

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

BATI VR (SAS)
90, avenue Charles de Gaulle
84130 Le Pontet
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 410 599 765
3936131

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

EB SPORTS (SAS)
8, Lotissement les Jardins de Roustan
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 829 896 547
3936132

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

AGENCEMENT & MOBILIER COMMERCIAL CONSEIL (SASU)
1051, Montée des Granets
84800 Isle-sur-la-Sorgue
Autres intermédiaires du commerce en produits divers
RCS AVIGNON : 821 371 978
3936133

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

BESPOKE CONSTRUCTION (SARL)
23 A, rue François de Chateaubriand
84130 Le Pontet
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 751 905 076
3936134

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 05/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

OSAYA SUSCHI (SARL)
293, boulevard Alfred Rogier
84200 Carpentras
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 530 089 366
3936135

AVIS ADMINISTRATIF**AVIS AU PUBLIC
Commune de Sablet****Enquête publique portant sur le projet de Modification N°1
du Plan Local d'Urbanisme**

Par arrêté N° 240920A en date du 24 septembre 2020, le maire de Sablet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sablet.

A cet effet, Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sablet.

Ce projet de modification N°1 du PLU de Sablet a été prescrit par délibération en date du 17/02/2020 et a pour objectifs de :

- Supprimer l'emplacement réservé N°13 destiné à créer une voie publique
- Supprimer la servitude L1 définie au titre de l'article L.151-41 4° du CU et classer ces terrains comme « les terrains cultivés à protéger en zone urbaine » (L.151-23 du CU)

- Ouvrir à l'urbanisation les zones 2AUe afin de rendre possible l'extension de la Zone d'Activité de Camp Bernard

- En zone UE, apporter des précisions quant aux surfaces pouvant être occupées par des panneaux photovoltaïques en toiture

- Intégrer les schémas d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

Le dossier de Modification N°1 du PLU soumis à enquête publique ne comprend pas d'évaluation environnementale suite à la Décision n° CU-2020-2627 de l'Autorité Environnementale de ne pas soumettre cette modification à évaluation environnementale.

L'ENQUETE PUBLIQUE SE DEROULE EN MAIRIE DE SABLET 38 ROUTE D'ORANGE DU LUNDI 12 OCTOBRE AU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020 INCLUS, SOIT 33 JOURS CONSECUTIFS.

Par décision N°E2000062/84 en date du 8 septembre 2020, Madame Justine DESFOUR a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront consultables (support papier et support numérique) en mairie de SABLET

Pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00), du Lundi 12 octobre au Vendredi 13 novembre 2020 inclus, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

Il sera également consultable sur le site internet de la Commune (<https://www.sablet-provence.fr>)

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie de SABLET.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de Modification N°1 du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête. Ces dernières pourront également être adressées par courrier à la Mairie de Sablet 38 route d'orange, à l'attention du commissaire enquêteur, Madame Justine DESFOUR ou par courriel à l'adresse suivante : ep.modif1plu.sablet@gmail.com

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Sablet Salle des Mariages 38 route d'Orange le :

- Lundi 12 octobre 2020 de 8h30 à 12h00,
- Mercredi 28 octobre 2020 de 8h30 à 12h00
- Vendredi 13 novembre de 8h30 à 12h00

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3 de l'Arrêté N°240920A du 24 septembre 2020, le registre d'enquête sera remis à disposition du commissaire enquêteur et signé et clos par lui. Dès réception du registre des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Monsieur le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Monsieur le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Sablet le dossier avec son rapport dans lequel figure ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an en Mairie de Sablet où il sera également publié sur le site internet de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification N°1 du PLU pourra être modifié lors de l'approbation par le Conseil Municipal de Sablet. Une délibération sera prise. Monsieur le Maire est responsable du projet.

3936001

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Par délibération n°2020-053 en date du 22 septembre 2020, le Conseil Municipal de Sainte-Cécile-les-Vignes a décidé d'instaurer un Droit de Préemption Urbain simple sur l'ensemble des zones Urbanisées (zones U) et à Urbaniser (zones AU) du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29 novembre 2017.

La délibération correspondante est affichée en Mairie.
3936082

VENTES AUX ENCHERES

Izalde VINCENTI
337, rue d'Allemagne
84200 CARPENTRAS

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au plus offrant et dernier enchérisseur**

Sur la commune de CARPENTRAS (84200), Quartier d'Angèle Sud, 1747, route de Bédoin, UNE MAISON A USAGE D'HABITATION DE 91,30 m² AVEC PISCINE, POOL HOUSE, ABRI VOITURE, Figurant au cadastre section AN n°238 pour 10 a 35 ca et section AN n°148 pour 2 a 90 ca.

SUR LA MISE A PRIX : 90.000 EUROS (quatre-vingt-dix mille euros)
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Maître Izalde VINCENTI, Avocat, qui le cas échéant, peut être chargé d'enclencher.

VISITE : Il sera possible de visiter le mardi 10 novembre 2020 de 11 heures à 12 heures avec l'assistance de Maître Pierre TREMOULET, Huissier de Justice à CARPENTRAS - Tél. : 04.90.63.12.08.

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 24 NOVEMBRE 2020 à 10 h 30
A l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS, siégeant au Palais de Justice de Carpentras, Place du Général de Gaulle.

Occupation : le bien est occupé par les propriétaires. L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

CONDITIONS DE LA VENTE : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 21 septembre 2018 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS sous le numéro 18/00041, où tout acquéreur peut en prendre connaissance, sans frais, ainsi qu'au cabinet du créancier poursuivant.

ENCHERES : Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS muni d'un chèque de banque (ou de caution bancaire irrévocable) de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € à l'ordre de la CARPA.

FRAIS : Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

RENSEIGNEMENTS : Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser - à Maître Izalde VINCENTI, Avocat du créancier poursuivant, Tél. : 04.90.29.68.80, - auprès de l'un des Avocats inscrits près le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS, - au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS où le cahier des conditions de vente a été déposé.

Fait et rédigé à Carpentras, le 1er octobre 2020
Maître Izalde VINCENTI
3936002

MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Administration Finances et Commande Publique

1 - **Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRASAdresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.2 - **Objet du marché** : FOURNITURE DE MOBILIER URBAIN (BARRIERES, POTELETS, BORNES, ARCEAUX, BANCS, TABLES DE PIQUE NIQUE, CORBEILLES DE PROPLETE)3 - **Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)4 - **Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.)** : 40 000 €5 - **Durée du marché** : un an à compter de la date de notification renouvelable tacitement trois fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.6 - **Date limite de remise des offres** : vendredi 6 novembre 2020 -12h007 - **Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>8 - **Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

9 - **Questions et demandes de précisions complémentaires** :

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

10 - **Conditions de participation** :

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCAP.

11 - **Critères d'attribution** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - **Qualité des produits, analysée sur la base de fiches techniques fournies par le candidat** -

coefficient 3 - note sur 20.

2 - **Prix** : coefficient 2 - note sur 20. Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.3 - **Déla de livraison**, analysé sur la base des propositions faites par le candidat - coefficient 1 -

note sur 20.

12 - **Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.13 - **Déla de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)14 - **Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : vendredi 9 octobre 2020Le Maire,
Serge Andrieu
3936125

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Administration Finances et Commande Publique

1 - **Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRASAdresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.2 - **Objet du marché** : NETTOYAGE DES VITRES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Prestations divisées en lots : Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Lot n°1 : Secteur 1 - Divers bâtiments communaux

Lot n°2 : Secteur 2 - Divers bâtiments communaux

Lot n°3 : Secteur 3 - Hôtel Dieu - Tranches 1A et 1B

Lot n°4 : Secteur 4 - Hôtel Dieu Verrière - Tranche 1B

3 - **Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)4 - **Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.)** :

Lot n°1 : 21 000 €

Lot n°2 : 21 000 €

Lot n°3 : 14 000 €

Lot n°4 : 14 000 €

5 - **Durée du marché** : un an à compter de la date de notification, renouvelable tacitement deux fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.6 - **Date limite de remise des offres** : mercredi 4 novembre 2020 -12h007 - **Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>8 - **Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

9 - **Questions et demandes de précisions complémentaires** :

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

10 - **Conditions de participation** :

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCAP.

11 - **Critères d'attribution** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - **Valeur technique de l'offre** c'est à dire l'aptitude de l'entreprise à fournir la prestation

demandée - coefficient 3 - note sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :

- Manière de procéder (note sur 7,5)
- Moyens techniques mis en œuvre pour réaliser les prestations du présent marché (noté sur 7,5)
- Moyens humains mis en œuvre pour réaliser les prestations du présent marché (noté sur 5)2 - **Prix** : coefficient 2 - note sur 20. Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.3 - **Déla d'intervention** : coefficient 1 - note sur 20, pour les prestations à la demande (hors prestations planifiées) analysé sur la base des propositions faites par le candidat12 - **Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.13 - **Déla de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)14 - **Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : mercredi 7 octobre 2020
Le Maire, Serge Andrieu
3936061

VILLE D'ORANGE

VILLE D'ORANGE

M. Jacques BOMPARD - Maire

place Georges Clémenceau

BP 187

84106 ORANGE CEDEX

Tél : 04 90 51 41 41

mél : correspondre@aws-france.comweb : <https://www.ville-orange.fr/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadreValeur estimée (H.T.) entre 57 000,00[esperluette]euro; et 170 000,00[esperluette]euro;
Objet : Numéro de la consultation : 2020-27 PRESTATION DE TRANSPORT DE PERSONNES ENFANCE ET ANIMATION

Référence acheteur : 2020-27/BO

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRL06

Lieu d'exécution : Ville d'Orange et Région PACA 84100 ORANGE

Durée : 48 mois.

Description : Les transports pour sorties intra-urbaines des enfants des écoles primaires et extra-urbaines des seniors. Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot.**Classification CPV** :

Principale : 60130000 - Services spécialisés de transport routier de passagers

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Les variantes sont refusées

Valeur estimée hors TVA : entre 57 000,00 euros et 170 000,00 euros

Lot N° 01 - Transport pour sorties intra-urbaines des enfants des écoles primaires (maternelles et élémentaires)

Coût estimé hors TVA : entre 50 000,00 euros et 140 000,00 euros

Lot N° 02 - Transport pour sorties extra-urbaines des seniors

Coût estimé hors TVA : entre 7 000,00 euros et 30 000,00 euros

Conditions relatives au contrat**Cautionnement** : Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.**Financement** : Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.**Forme juridique** : groupement conjoint avec mandataire solidaire**Conditions de participation**

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitat à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

Marché réservé : NON

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre

60% Prix

Remise des offres : 30/10/20 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Numéro de la consultation : 2020-27 Le pouvoir adjudicateur applique le principe 'Dites-le nous une fois'. Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES, 16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes - Cedex 09, Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86, mël : greffe.ta-nimes@juradm.fr**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES, 16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes - Cedex 09, Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86, mël : greffe.ta-nimes@juradm.fr**Envoi à la publication** le : 09/10/20Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info>

3936124



ERIC

Assistant comptable

➔ + de 1 an d'expérience

➔ Autonome sur :

- La saisie comptable
- La TVA
- La comptabilité clients
- La comptabilité fournisseurs

➔ Dynamique, réactif et volontaire

Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbci-interim.fr
04.90.14.33.23

ANNE-SOPHIE

Employée polyvalente

➔ + de 3 ans d'expérience

➔ Autonome sur :

- Le Check in et out des clients d'un hôtel
- Encaissement des clients
- Mise en rayon des produits alimentaires

➔ Dynamique, réactive et volontaire

Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbci-interim.fr
04.90.14.33.23



© Y. Brassard.

Dacia Sandero

à partir de

3€
/j⁽¹⁾

sans apport

(1) Soit 90€ par mois.
LLD 61 mois.

jusqu'à

3 000€⁽²⁾
de prime à la
conversion

En ce moment, pour l'achat
d'une motorisation Eco-G

5 ANS
D'ENTRETIEN OFFERTS⁽³⁾

MODÈLE PRÉSENTÉ : DACIA SANDERO STEPWAY ECO-G 100 À **5,60€/JOUR**, SOIT 168€/MOIS, SANS APPORT⁽⁴⁾,
ENTRETIEN INCLUS.

(1) Exemple pour Dacia Sandero Access SCe 75 : 61 loyers de 90€ TTC quel que soit le nombre de jours par mois (soit 3€ TTC par jour pour un mois de 30 jours).
(1)(4) Location Longue Durée sur 61 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac, SA au capital de 415 100 500€ - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. (2) Jusqu'à 3 000€ de prime à la conversion sous condition de mise au rebut d'un véhicule particulier ou camionnette Diesel mis en circulation avant 2011 ou essence mis en circulation avant 2006 (selon décret n°2020-955 du 31 juillet 2020), selon éligibilité, voir détail sur www.primealaconversion.gouv.fr. (3) Pack Entretien Dacia offert sur 61 mois/60 000 km (au 1^{er} des deux termes atteint) pour toute Location Longue Durée d'une Sandero avec une motorisation Eco-G, motorisation disponible uniquement à partir de la version « Essentiel ». Offre réservée aux particuliers et valable du 1^{er} au 31/10/2020 dans le réseau participant. Voir détail de l'offre Pack Entretien en points de vente et sur dacia.fr. **Gamme Dacia Sandero : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 4,4/7,6. Émissions CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 115/148.** Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.
(5) Au premier des deux termes atteint.

3 ans Garantie
OU 100 000 km⁽⁵⁾

Dacia recommande Castrol

dacia.fr